

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET
ÉTATS FINANCIERS
2023

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 250 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socio-économique stable et prospère.

Signatory of:



La société **Ethos Services SA** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services SA propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services SA appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

Certified



Corporation

© Ethos, mai 2024

Imprimé sur papier recyclé 100% à base de vieux papiers, certifié « Blauer Engel ».

www.ethosfund.ch

Table des matières

PRINCIPES D'ETHOS POUR L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE	4
CHIFFRES CLÉS 2023	5
MESSAGES DE LA PRÉSIDENTE ET DU PRÉSIDENT	6
ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR	8
ACTIVITÉS DE LA FONDATION ETHOS EN 2023	11
FONDATION EN BREF	12
ENGAGEMENT EN 2023	13
AUTRES ACTIONS MENÉES EN 2023	19
PARTICIPATION D'ETHOS À DES REGROUPEMENTS	23
ACTIVITÉS D'ETHOS SERVICES SA EN 2023	25
APERÇU DES PRESTATIONS D'ETHOS SERVICES SA	26
ÉTATS FINANCIERS 2023	31
ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR ADJOINT	32
1. RÉSULTATS EN 2023	33
1.1 COMPTES DE LA FONDATION ETHOS	33
1.2 COMPTES D'ETHOS SERVICES SA	33
2. COMPTES DE LA FONDATION ETHOS	35
3. COMPTES D'ETHOS SERVICES SA	41

Principes d’Ethos pour l’investissement socialement responsable

PRINCIPE 1 : AGIR EN INVESTISSEUR RESPONSABLE

En tant qu’investisseur socialement responsable, Ethos veille à conduire ses activités en respectant les meilleures pratiques en matière d’éthique des affaires. Cela suppose d’être indépendant, professionnel et transparent dans l’ensemble de ses activités. Conscient de sa responsabilité fiduciaire, Ethos cherche à offrir un rendement à long terme aux investisseurs de ses fonds de placement.

PRINCIPE 2 : EXCLURE LES SOCIÉTÉS DONT LES PRODUITS SONT INCOMPATIBLES AVEC LES VALEURS DÉFINIES

Dans le cadre de ses fonds de placement, Ethos exclut les sociétés dont les produits sont incompatibles avec les valeurs des membres de la Fondation telles qu’énoncées dans sa Charte.

PRINCIPE 3 : EXCLURE LES SOCIÉTÉS DONT LE COMPORTEMENT VIOLE GRAVEMENT LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DÉFINIS

Dans le cadre de ses fonds de placement, Ethos exclut les sociétés dont le comportement viole les principes fondamentaux d’éthique et de développement durable.

PRINCIPE 4 : ÉVALUER LES SOCIÉTÉS SELON DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)

Dans le cadre de ses fonds de placement, Ethos investit en priorité dans les sociétés et les débiteurs qui bénéficient d’une évaluation ESG supérieure à la moyenne.

PRINCIPE 5 : PRENDRE EN COMPTE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA POLITIQUE DE PLACEMENT

Ethos investit en priorité dans les sociétés à faible intensité carbone. Sa politique de placement en la matière se fonde sur l’élaboration d’un rating carbone Ethos des sociétés et le dialogue actionnarial concernant leur stratégie environnementale, de même que la

réduction et la publication de l’empreinte carbone de ses fonds de placement.

PRINCIPE 6 : ÉVALUER LES SOCIÉTÉS SELON LEUR IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Ethos favorise l’investissement dans des entreprises qui proposent des produits et services ayant un impact positif d’un point de vue social et/ou environnemental. Sa politique de placement en la matière se fonde sur une méthodologie qui recense les secteurs d’activités considérés comme ayant un impact positif.

PRINCIPE 7 : EXERCER LES DROITS DE VOTE D’ACTIONNAIRE

Ethos exerce systématiquement ses droits de vote d’actionnaire conformément à ses lignes directrices de vote fondées sur les meilleures pratiques en matière de gouvernement d’entreprise. Les lignes directrices de vote et les positions de vote sont communiquées sur internet.

PRINCIPE 8 : ENGAGER UN DIALOGUE ACTIONNARIAL AVEC LES INSTANCES DIRIGEANTES DES SOCIÉTÉS

Ethos engage un dialogue direct avec les sociétés suisses cotées sur les problématiques ESG. Sur le plan international, Ethos soutient les initiatives collectives qui sont en ligne avec sa Charte.

PRINCIPE 9 : INTENSIFIER LES MESURES D’ACTIONNARIAT ACTIF SI NÉCESSAIRE

Ethos peut intensifier les mesures d’actionnariat actif en intervenant en assemblée générale, en présentant des résolutions d’actionnaire, en se regroupant avec d’autres actionnaires ou en ayant recours à la justice. De telles mesures sont prises lorsque le dialogue est bloqué et qu’il est nécessaire de défendre les intérêts à long terme des actionnaires et des autres parties prenantes.

Chiffres clés 2023

	2023	2022	2021	2020	2019	
FONDATION ETHOS	FINANCES					
	Revenus	1'159'801	1'457'043	1'128'508	688'121	585'297
	Dépenses	-639'818	-652'390	-524'594	-437'266	-361'927
	Résultat net	447'639	691'963	513'862	218'325	214'075
	Fonds propres	3'447'222	2'999'583	2'307'620	1'793'758	1'575'432
	MEMBRES					
	Nombre de membres	252	245	232	231	232
Fortune des membres (milliards CHF)	356	369	329	291	255	
ETHOS SERVICES SA	FINANCES					
	Revenus	9'770'800	10'011'847	9'761'144	7'982'174	6'397'759
	Dépenses	-9'019'685	-7'690'577	-6'895'196	-6'009'750	-5'086'856
	Résultat net	758'658	1'800'063	2'412'525	1'729'397	993'622
	Fonds propres	7'669'081	8'079'743	7'848'280	6'555'165	5'521'968
	Rendement des fonds propres	9.9%	22.3%	30.7%	26.4%	18.0%
	Dividende par action	350*	820	1'100	785	450
	PRESTATIONS					
	Fonds Ethos et fonds conseillés (millions CHF)	3'569	2'902	3'534	2'099	1'592
	Réplication des indices Ethos (millions CHF)	1'195	1'056	1'150	710	378
	EEP Suisse - Nombre de membres	179	163	153	151	143
	EEP Suisse - Fortune des membres (milliards CHF)	346	357	295	264	223
	EEP International - Nombre de membres	111	99	77	62	46
	EEP International - Fortune des membres (milliards CHF)	281	284	217	186	138
	ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ					
	Collaboratrices et collaborateurs (Équivalents plein temps)	35.1	30.2	25.2	22.6	20.7
	Intensité CO _{2e} des fonds Ethos en actions (tonnes CO _{2e} / million CHF)**	37.5	45.4	40.0	41.1	38.1
	Consommation électrique (kWh)	14'130	12'528	11'360	11'696	20'726
	Consommation papier (pages A4)	65'403	141'634	113'410	155'591	177'277

*Dividende proposé à l'assemblée générale du 13 juin 2024.

**En tenant compte uniquement des émissions des domaines 1 et 2 des entreprises financées.

Messages de la présidente et du président

Les bouleversements géopolitiques qui ont débuté avec la pandémie de COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie se sont poursuivis en 2023 avec la guerre au Proche-Orient, la multiplication des cyberattaques et l'explosion de l'intelligence artificielle. La division du monde en blocs opposés réduit la marge de manœuvre pour une action commune et assombrit les perspectives économiques. Les émissions de CO₂ ont quant à elles continué d'augmenter, accélérant la survenance des risques liés au changement climatique.

Parallèlement, les besoins d'approvisionnement en énergie ont encore ralenti la transition déjà lente des sociétés actives dans les énergies fossiles vers la production d'énergies renouvelables. Leurs profits records, dus notamment aux crises actuelles, ont mis un frein aux objectifs climatiques ambitieux qu'avaient pourtant adopté certains investisseurs institutionnels.

La guerre en Ukraine a tout de même un revers positif : la transition énergétique s'est nettement accélérée partout dans le monde. Les procédures d'autorisation pour la production d'énergies renouvelables ont été facilitées et les interruptions dans les chaînes d'approvisionnement font désormais partie de l'histoire ancienne. En Europe, les émissions de CO₂ liées à la production d'électricité ont même diminué en 2023.

L'ESG SOUS LES FEUX DE LA RAMPE

C'est dans ce contexte que l'industrie de l'investissement socialement responsable a été renforcée par une série de mesures, en Suisse comme en Europe. La taxonomie est considérée comme la pierre angulaire du cadre européen pour la finance durable. Une meilleure transparence du

marché devrait soutenir encore davantage les activités économiques nécessaires à la transition énergétique.

Aux Etats-Unis, certains États ont toutefois pris le chemin inverse. Le parti républicain joue le rôle de protecteur de l'industrie pétrolière et gazière, et les États qu'il gouverne sont toujours plus nombreux à exclure les banques, les assurances et les investissements privés qui appliquent des principes ESG des appels d'offres publics, à commencer par les emprunts publics. Cette tendance concerne également les banques et les investisseurs basés en Europe et peut expliquer pourquoi certaines entreprises internationales reviennent sur leurs engagements en matière de protection du climat.

« TOO BIG TO FAIL »

En Suisse, le Conseil fédéral a contraint UBS à reprendre un Credit Suisse en difficulté dans le cadre d'une opération de sauvetage dramatique. La Fondation Ethos avait pointé du doigt depuis 2011 la mauvaise gestion des risques au sein de la banque et réclamé, dès 2017, un changement à la tête du conseil d'administration. En vain malheureusement.

UBS est désormais la seule grande banque internationale en Suisse. Il en résulte une concentration des risques qui nécessitera une prévention et une surveillance accrue et adaptée. À ce titre, nous sommes impatientes de connaître les conclusions de la commission d'enquête parlementaire qui examine les différentes responsabilités dans la chute de Credit Suisse. Le législateur devra dans tous les cas mieux maîtriser une réglementation « too big to fail » qui a été jusqu'à présent insuffisante.

ETHOS SUR LA VOIE DU SUCCÈS

Après deux années de profits exceptionnels, en partie dus aux niveaux élevés des marchés financiers et au retard pris pour certains recrutements, Ethos Services SA a enregistré en 2023 un niveau de bénéfice plus conforme à ses résultats historiques. En effet, il a notamment été possible d'accroître les effectifs pour répondre à la charge de travail si bien qu'Ethos Services SA employait 40 collaborateurs et collaboratrices à la fin de l'année 2023, soit 35.1 équivalents plein temps.

La Fondation Ethos a quant à elle enregistré une hausse réjouissante du nombre de ses membres en 2023, le tout dans un contexte de consolidation. Le nombre d'institutions de prévoyance enregistrées continue en effet de diminuer, même si moins rapidement qu'auparavant, et plus de 70% des caisses de pension comptent toujours moins de 1'000 assurés.

DE NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION

Afin de faire connaître les enjeux de l'investissement responsable à un public plus large, la Fondation Ethos a également décidé de sponsoriser une série de podcasts. Produite par les journalistes de « NousProd » en toute indépendance, elle revient en douze épisodes sur les grandes thématiques et les principaux événements qui ont animé le monde de la finance durable ces 20 dernières années.

Toutes les activités et les actions menées par Ethos en 2023 n'auraient évidemment pas été possibles sans le soutien et la collaboration sans faille de l'ensemble des collaborateurs et des collaboratrices. Nous tenons à les remercier sincèrement pour leur engagement et pour les résultats et les impacts obtenus en 2023.



Beth Krasna

Présidente du conseil d'administration d'Ethos Services SA



Rudolf Rechsteiner

Président du conseil de fondation d'Ethos

Entretien avec le directeur

L'année 2023 a été intense à bien des égards pour Ethos, entre la dernière assemblée générale hyper médiatisée de Credit Suisse et le lancement de nouveaux produits et de nouvelles thématiques d'engagement. L'occasion de faire le point avec son directeur Vincent Kaufmann.

QUELS ONT ÉTÉ LES ÉVÉNEMENTS LES PLUS MARQUANTS DE CETTE ANNÉE ?

Il y a évidemment la chute de Credit Suisse et son rachat par UBS. C'est une fin tragique pour des milliers de collaborateurs et collaboratrices, de clients et clientes, de fournisseurs, d'actionnaires, mais aussi pour la place financière suisse dans son ensemble. La Fondation Ethos avait pourtant alerté à de nombreuses reprises ces dernières années sur les problèmes de gouvernance et de gestion des risques au sein de la banque et a plaidé jusqu'au bout pour une séparation de l'entité suisse de Credit Suisse. Malheureusement, cela ne s'est pas traduit par les changements nécessaires. Désormais, il va falloir garder un œil très attentif sur la gouvernance d'UBS qui représente, plus que jamais, un risque systémique pour l'économie de notre pays. L'année 2023 a également marqué le retour des assemblées générales (AG) avec la présence physique des actionnaires. Pour Ethos, il était essentiel de renouer avec des événements qui représentent souvent le seul moment de l'année durant lequel les plus petits actionnaires peuvent côtoyer, et si besoin questionner, les dirigeants des entreprises dont ils sont les copropriétaires. Malheureusement là aussi, ce droit fondamental est menacé par le spectre des AG virtuelles. C'est un enjeu important qui va continuer de nous occuper ces prochaines saisons, tout comme les enjeux climatiques. À ce titre, on peut rappeler qu'Ethos a joué un rôle actif dans le dépôt d'une résolution à l'AG 2023 de Glencore qui a finalement récolté 29% des voix. Un taux de soutien élevé qui a permis d'envoyer un message fort à l'entreprise basée en Suisse pour qu'elle explique notamment comment elle compte aligner ses dépenses en investissements dans le charbon avec ses propres engagements climatiques.

2023 A ÉGALEMENT ÉTÉ L'OCCASION DE LANCER DE NOUVEAUX PRODUITS ET DE NOUVEAUX SERVICES ?

En effet, nous avons également été très actif sur ce front. Nous avons notamment lancé notre nouvelle méthodologie d'analyse de l'impact climatique des entreprises. Il s'agit d'une approche novatrice et dynamique qui permet d'évaluer la pertinence et la crédibilité des plans qu'elles mettent en œuvre pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Nous sommes fiers de cette méthodologie sur laquelle on va pouvoir s'appuyer pour construire nos activités futures, que ce soient nos recommandations de vote aux AG, nos activités d'engagement ou d'investissement. Cette méthodologie nous permet également d'améliorer le reporting climatique, que ce soit pour nos propres fonds ou ceux de nos membres et de notre clientèle. Elle démontre la détermination d'Ethos à fournir au marché des solutions innovantes pour lutter contre le réchauffement climatique.

EN PARLANT D'ENGAGEMENT, LE CLIMAT FAIT ÉVIDEMMENT PARTIE DES PRINCIPAUX THÈMES DE DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES. MAIS CE N'EST PAS LE SEUL ?

Effectivement. En 2023, nous avons mis l'accent sur de nouvelles thématiques environnementales et sociales, à l'instar des questions liées à la biodiversité, aux déchets plastiques, à l'économie circulaire ou encore à la déforestation. Ce sont des enjeux cruciaux qui sont intimement liés entre eux. L'explosion du recours à l'intelligence artificielle générative dans les activités économiques nous a également donné raison d'avoir inscrit ce thème, il y a quatre ans déjà, au rang des thèmes prioritaires de dialogue. Notre troisième étude sur la responsabilité numérique des entreprises, publiée au mois de décembre 2023, montre des progrès de la part des plus grandes entreprises cotées en Suisse en la matière. Mais elle montre aussi que l'on est encore loin des meilleures pratiques que nous avons identifiées et sur lesquelles nous basons notre engagement actionnarial.

ON OBSERVE AUX ETATS-UNIS UN MOUVEMENT ANTI-ESG QUI POURRAIT ENCORE SE RENFORCER SELON LES RÉSULTATS AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES EN NOVEMBRE PROCHAIN. ÊTES-VOUS INQUIET ?

Cette tendance est évidemment inquiétante, d'autant plus que le réchauffement climatique se poursuit et se

fait toujours plus ressentir. Si pour l'instant elle est surtout présente aux Etats-Unis, le scepticisme à l'égard de la transition énergétique est également perceptible en Europe, en particulier dans les partis nationalistes ou populistes qui s'opposent à des objectifs climatiques ambitieux. Néanmoins, certains éléments industriels clés pour la réduction des émissions de CO₂ - les panneaux solaires, les batteries, les véhicules électriques - ont à nouveau vu leur prix baisser considérablement et la demande croître de manière exponentielle. En outre, les problèmes de la chaîne d'approvisionnement ont été surmontés, accélérant ainsi la transition énergétique.

QUELLES SONT VOS ATTENTES POUR 2024 ?

Nous allons nous concentrer sur la consolidation des nombreux projets que nous avons mis en place ces dernières années. À ce titre, on peut aussi mentionner le partenariat stratégique que nous avons établi avec SustainoMetric en 2023 et qui nous permet aujourd'hui d'être totalement indépendant en matière de recherche et d'analyse des données ESG. Ce partenariat nous permet également de réaliser des ratings ESG qui correspondent entièrement à nos exigences et à nos critères de qualité. Les analyses ESG que nous proposons à notre clientèle vont ainsi tendre toujours plus vers la prise en compte de la double matérialité des entreprises. Ceci pour identifier plus facilement les entreprises qui contribuent à la transition énergétique ou qui sont en train d'adapter leur modèle d'affaires à cette transition. Cela va également nous permettre de lancer de nouveaux produits financiers, à l'image d'un fonds climat (SFDR art.9) avec notre partenaire bancaire BCV.



Vincent Kaufmann

Directeur de la Fondation Ethos et de
la société Ethos Services





ACTIVITÉS DE LA
FONDATION ETHOS
EN 2023

Fondation en bref

Créée en 1997, la Fondation Ethos a pour buts de promouvoir l'investissement socialement responsable (ISR) et de favoriser un environnement socio-économique stable et prospère au bénéfice de la société civile actuelle et future.

Pour atteindre ses buts, la Fondation conduit de nombreuses activités, principalement par le biais de sa filiale Ethos Services SA (ESSA). Le capital est détenu par la Fondation Ethos (70%) et par seize caisses de pension membres d'Ethos (30%).

La Fondation Ethos s'engage notamment comme un actionnaire actif auprès des sociétés cotées pour promouvoir une meilleure gouvernance et davantage de responsabilité et de durabilité. Elle communique de manière transparente pour sensibiliser les investisseurs institutionnels, les sociétés cotées et la société civile en général sur les thématiques pertinentes de l'investissement socialement responsable et de la bonne gouvernance. La Fondation Ethos publie l'ensemble de ses recommandations de vote, ainsi que ses prises de positions.

Ce rapport annuel donne un bref aperçu des nombreuses activités conduites en 2023 par la Fondation Ethos et sa filiale Ethos Services SA, notamment par le biais des deux pools de dialogue qui regroupent de nombreuses caisses de pension suisses.

252

Institutions membres au 31.12.2023

LES VALEURS D'ETHOS

INDÉPENDANCE

Ethos est une fondation de droit suisse principalement financée par des investisseurs institutionnels, permettant à Ethos d'agir en toute indépendance. Ethos n'offre pas de services de conseil aux sociétés analysées.

PROFESSIONNALISME

Ethos dispose d'une excellente connaissance des sociétés suisses au vu du dialogue actionnarial mené tout au long de l'année.

TRANSPARENCE

Ethos publie sur son site internet son rapport annuel et ses comptes. En matière d'exercice des droits de vote, Ethos communique publiquement ses lignes directrices de vote et ses positions de vote.

LA FONDATION ETHOS DÉPASSE LA BARRE DES 250 MEMBRES

Au cours de l'année 2023, la Fondation Ethos a enregistré l'adhésion de son 250^e membre, confirmant ainsi son succès durable et continu auprès des institutions de prévoyance dans un contexte, pourtant, de consolidation et de disparition des plus petites caisses de pension au cours de ces dernières années. Les membres de la Fondation, des institutions de prévoyance suisses pour la grande majorité, mais également des fondations d'utilité publique, représentaient ainsi quelques deux millions d'assurées et d'assurés à la fin de l'année 2023 et plus de CHF 350 milliards d'actifs sous gestion. Créée en 1997 par deux caisses de pension genevoises – l'une publique (la CPEG) et l'autre privée (la CPPIC) – la Fondation Ethos comptait 25 membres à la fin de sa première année d'activité. Depuis, le nombre de ses membres n'a cessé de progresser, passant ainsi la barre des 100 membres en 2010 et celle des 200 membres en 2015.

Engagement en 2023

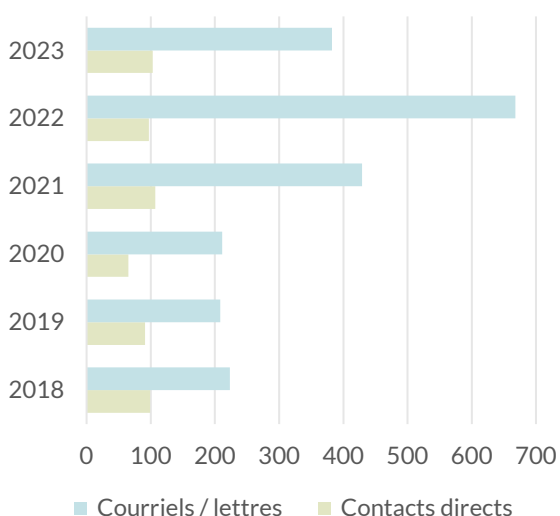
Le dialogue actionnarial – ou « engagement » – vise à sensibiliser les entreprises aux bonnes pratiques en matière de gouvernance et aux exigences du développement durable afin de les encourager à s'améliorer.

L'engagement est un outil efficace et nécessaire pour tout investisseur institutionnel à long terme guidé par le concept de développement durable. Pour augmenter leur influence, Ethos propose aux investisseurs institutionnels de se regrouper dans des « pools » et de soutenir des initiatives d'engagement collectif. À cette fin, Ethos propose plusieurs services d'engagement :

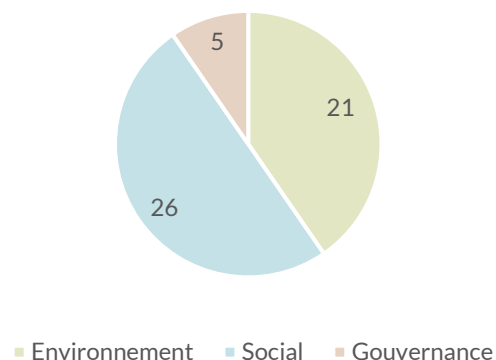
- Ethos Engagement Pool (EEP) Suisse
- Ethos Engagement Pool (EEP) International
- Engagement Services

Ces différents programmes continuent de voir le nombre de leurs membres s'accroître. En 2023, les membres de l'EEP Suisse sont passés de 167 à 179, pour des avoirs totaux d'environ CHF 357 milliards. L'EEP International a atteint le nombre de 111 membres (CHF 281 milliards d'actifs sous gestion au total à la fin 2023) contre 100 une année auparavant.

NOMBRE DE CONTACTS AVEC LES SOCIÉTÉS SUISSES DE L'UNIVERS EEP SUISSE



NOMBRE DE CAMPAGNES PAR PILIER MENÉES EN 2023 PAR L'EEP INTERNATIONAL



Le dialogue mené par Ethos au nom des membres de ses pools est effectué soit directement avec les sociétés, soit en collaboration avec d'autres investisseurs institutionnels sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) d'intérêt commun. On parle alors d'engagement collectif. À titre d'exemples, Ethos et les membres de l'EEP International ont participé, entre autres, aux campagnes collectives suivantes l'année dernière : « Climate Action 100+ », « Workforce Disclosure Initiative », « CDP Non-Disclosure Campaign ».

Le dialogue actionnarial peut être ponctuel ou alors s'inscrire dans la durée. Pour qu'il soit efficace, il doit parfois être couplé à d'autres mesures de l'actionnariat actif, à commencer par l'exercice des droits de vote ou le dépôt de résolutions d'actionnaires aux assemblées générales. En 2023, Ethos a notamment effectué des activités d'engagement en lien avec les thèmes suivants avec les entreprises suisses ou étrangères :

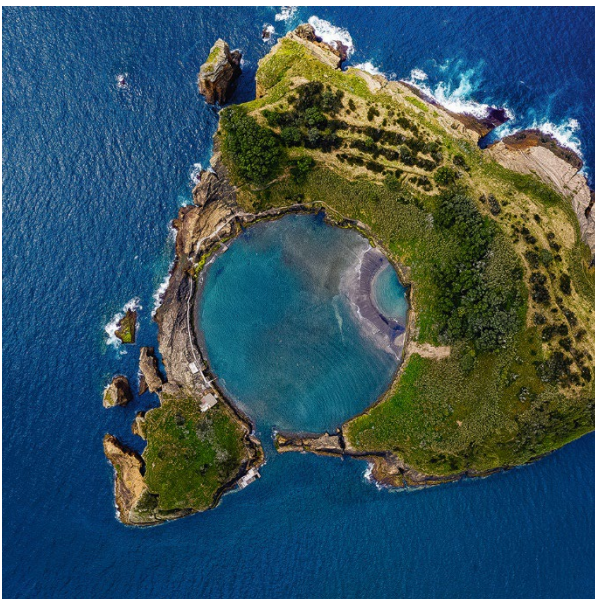
THÈME ENVIRONNEMENTAL

CLIMAT

La lutte contre le réchauffement climatique reste évidemment l'un des thèmes prioritaires de l'engagement effectué par Ethos. La question est ainsi systématiquement abordée lors des activités de dialogue menées avec les entreprises cotées, que ce soit en Suisse ou à l'étranger.

Pour Ethos, cet engagement a deux objectifs principaux. Tout d'abord, convaincre les entreprises à faire preuve de transparence et à publier l'ensemble de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) de manière standardisée, en participant notamment au CDP. Ensuite, il s'agit de les inciter à se fixer des objectifs de réduction de leurs émissions crédibles et ambitieux et, surtout, validés par un organisme scientifique indépendant (tel que la Science Based Targets initiative (SBTi) par exemple).

À ce titre, le dialogue continu mené par Ethos avec Holcim a conduit le plus grand émetteur industriel de GES coté en Suisse à améliorer significativement son plan de transition climatique. Holcim a notamment renforcé ses objectifs de réduction de ses émissions pour qu'ils soient compatibles avec un scénario d'un réchauffement limité à 1.5°C et validés par la SBTi. L'entreprise a également publié pour la première fois l'ensemble de ses émissions indirectes de GES (domaine 3) qui sont liées à ses investissements et à ses participations dans des joint-ventures et qui représentent 17% des émissions totales du groupe. Ainsi, si Ethos avait recommandé de s'opposer au vote sur le rapport climatique à l'assemblée générale 2022, elle a recommandé de l'approuver un an plus tard.



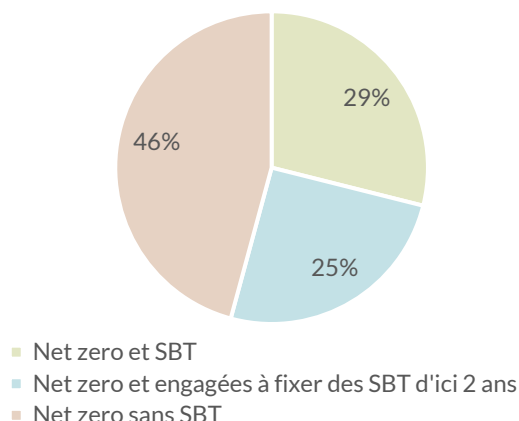
Lorsque le dialogue ne mène pas aux résultats escomptés, d'autres mesures dites d'intensification permettent aux investisseurs d'accroître la pression sur les entreprises dont ils sont les copropriétaires afin de les inciter à agir, notamment lorsqu'il s'agit de réduire leur impact climatique. En 2023, Ethos est ainsi intervenu à l'assemblée générale annuelle de Nestlé afin de prendre la parole et de demander notamment l'organisation d'un vote annuel sur le rapport climatique. En effet, Nestlé, deuxième entreprise cotée en Suisse en termes d'émissions de GES, avait décidé de ne pas soumettre son rapport climatique au vote de ses actionnaires en 2023.

À l'échelle internationale, Ethos a lancé en juillet 2023 une campagne d'engagement directe pour inciter plusieurs entreprises à adopter des stratégies « Net Zero » crédibles. Cette campagne contribue ainsi à la décarbonation des industries à forte intensité et à la réduction des risques liés au climat auxquels sont confrontés les investisseurs institutionnels. Les entreprises visées par cette campagne sont les suivantes : HSBC, JPMorgan & Chase, Glencore, BP, Shell, TotalEnergies, Eni, Fortum, Nvidia et Honda.

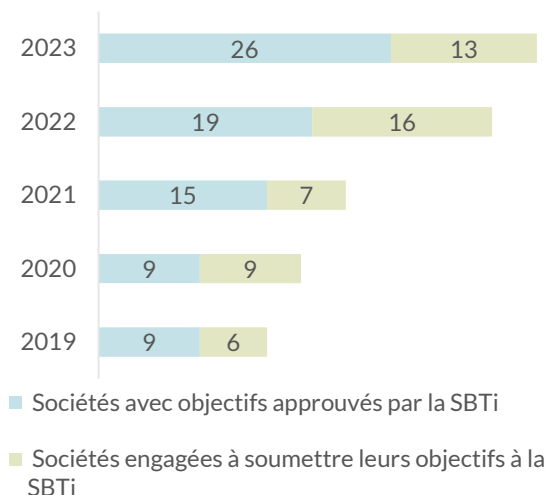
CLIMATE ACTION 100+

Depuis son lancement en 2017, la campagne « Climate Action 100+ », à laquelle participent Ethos et les membres de l'EEP International, cible les 170 principaux émetteurs de GES responsables d'environ 80% des émissions industrielles à l'échelle de la planète. Ethos est responsable du dialogue direct avec trois entreprises : Nestlé, Holcim et Thyssenkrupp. Cette campagne a trois objectifs principaux. Premièrement, que la gestion des risques climatiques soit du ressort du conseil d'administration. Deuxièmement, que ces sociétés s'engagent à réduire leurs émissions, y compris le long de leur chaîne de valeur, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Enfin, qu'elles améliorent leur reporting climatique en suivant les recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). D'après l'évaluation publiée en octobre 2023, on constate des progrès. En effet, 59% des sociétés ciblées (52% en octobre 2022) publient désormais les mesures prévues pour atteindre leurs objectifs de réduction de leurs émissions et 87% (81% en octobre 2022) se sont fixé des objectifs de réduction à moyen terme. En outre, dans 93% des sociétés visées (91% en octobre 2022), le conseil d'administration a une certaine responsabilité de surveillance en matière de changement climatique. Des progrès supplémentaires sont toutefois nécessaires pour quantifier les différents leviers de décarbonation et pour divulguer l'utilisation des technologies de compensation et d'atténuation.

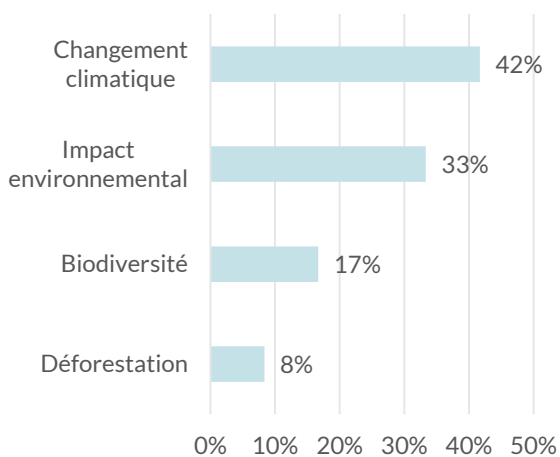
**SOCIÉTÉS SUISSES AVEC DES AMBITIONS « NET ZERO »
(83 SOCIÉTÉS)**



SOCIÉTÉS SUISSES AYANT DES SCIENCE-BASED TARGETS (26 SOCIÉTÉS)



RÉPARTITION DES CAMPAGNES DANS LES THÈMES DU PILIER « ENVIRONNEMENT » DE L'EEP INTERNATIONAL



THÈME BIODIVERSITÉ

Au vu de son impact sur l'environnement, la société et l'économie, Ethos considère que la réduction de la pollution plastique et la mise en place d'une économie circulaire sont des thèmes majeurs de l'investissement socialement responsable. Pour Ethos, les entreprises qui sont actives dans le secteur des biens de consommation et qui utilisent d'importantes quantités d'emballages plastiques doivent adopter des pratiques efficaces pour lutter contre les déchets et la pollution plastiques et soutenir la construction d'une économie circulaire.

Ethos et les membres de l'EEP International ont donc lancé en juin 2023 une campagne d'engagement auprès de plusieurs entreprises de biens de consommation qui font un usage important de plastique pour leurs emballages. Les entreprises ciblées sont Coca-Cola, Colgate-Palmolive, Mondelez International, PepsiCo, Procter & Gamble et Unilever.

Ethos attend en particulier de ces dernières qu'elles adoptent des stratégies de « réduction, réutilisation, remplacement puis recyclage » pour les emballages plastiques et qu'elles mettent en œuvre des mesures d'innovation pour la circularité. Ethos leur demande également de s'engager pour une réglementation favorable à la circularité et de faire preuve de transparence concernant la mise en œuvre de leur stratégie en la matière.

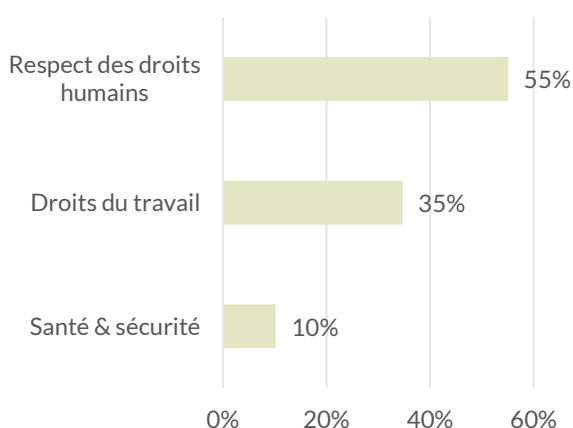


En 2023, Ethos a pu échanger avec toutes les entreprises visées par cette campagne. En outre, en avril 2023 Ethos, les membres de l'EEP International et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par VBDO (association néerlandaise des investisseurs pour le développement durable), ont également publié une déclaration d'investisseurs appelant des entreprises des

secteurs des produits de grande consommation et les détaillants en alimentation à réduire leur utilisation d’emballages plastiques. Une campagne d’engagement collectif auprès de ces entreprises s’est également mise en place et Ethos a été choisi pour être l’investisseur principal pour une entreprise : Danone.

THÈME SOCIAL

RÉPARTITION DES CAMPAGNES DANS LES THÈMES DU PILIER « SOCIAL » DE L’EEP INTERNATIONAL



RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE

Cybersécurité, sobriété numérique, remplacement des humains par des algorithmes : les enjeux liés au numérique font partie des grands défis auxquels les entreprises sont confrontées aujourd’hui, au même titre que le changement climatique ou le respect des droits humains. À ce titre, Ethos a inscrit la responsabilité numérique au rang des thématiques qu’elle aborde systématiquement lors de ses activités de dialogue avec les entreprises.

Après avoir recensé les bonnes pratiques en la matière dans un « Engagement Paper » publié en 2020 déjà, Ethos a décidé de réaliser une étude annuelle afin de répertorier les pratiques des plus grandes entreprises cotées en Suisse (« SMI Expanded ») et d’évaluer leur niveau de préparation pour faire face aux enjeux du numérique. Dans le même temps, Ethos a poursuivi son dialogue actionnarial pour encourager les entreprises à s’améliorer et à faire preuve de transparence.

En 2023, Ethos a donc publié sa troisième étude annuelle sur la responsabilité numérique des 50 plus grandes entreprises cotées en Suisse. Cette étude, qui se base à la fois sur les réponses des entreprises à un questionnaire, mais aussi sur les informations publiques, a montré que de vrais progrès avaient été réalisés. Le score moyen est ainsi passé de 10.5 points sur 100 en 2021 à 27.5 points en 2023, avec un maximum de 91.3 points. En tout, huit

entreprises ont obtenu un score supérieur à 50 points en 2023 alors que trois seulement avaient dépassé les 20 points en 2021.

LA RESPONSABILITÉ NUMÉRIQUE EST RESTÉE AU CŒUR DES ACTIONS MENÉES PAR ETHOS

Parmi les progrès les plus significatifs, on retient que 39 entreprises ont désormais publié des informations concernant l’existence d’une stratégie en matière de cybersécurité, soit 25 de plus qu’en 2021. Ou le fait que 40 entreprises assurent avoir recours à des mesures qui visent à réduire l’impact environnemental des technologies numériques qu’elles utilisent, contre 8 seulement en 2021. Enfin, et c’est là peut-être le plus réjouissant, deux entreprises, Georg Fischer et Baloise, ont répondu à l’une des principales exigences d’Ethos en adoptant et, surtout, en publiant un code de responsabilité numérique.

IMPACT SOCIAL DES TECHNOLOGIES

En février 2023, Ethos, les membres de l’EEP International et un groupe d’investisseurs institutionnels, coordonné par le Conseil d’éthique de Suède et représentant USD 6’400 milliards d’actifs sous gestion, ont lancé une campagne d’engagement auprès de sept grandes entreprises technologiques pour les inciter à atténuer les risques et les impacts liés aux droits humains et à la société dans le cadre de leurs activités. La campagne, qui se déroulera sur trois ans, s’appuie sur les attentes des investisseurs publiées par le Conseil d’éthique des fonds de pension nationaux suédois, les principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains, sur les enseignements tirés de l’évaluation Ranking Digital Rights et les normes pertinentes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Dans le cadre de cette campagne, Ethos a un rôle de « supporter » pour le dialogue avec cinq des sept entreprises ciblées : Alphabet, Amazon, Apple, Meta et Microsoft.

THÈME GOUVERNANCE

RÉMUNÉRATION ET CRITÈRES ESG

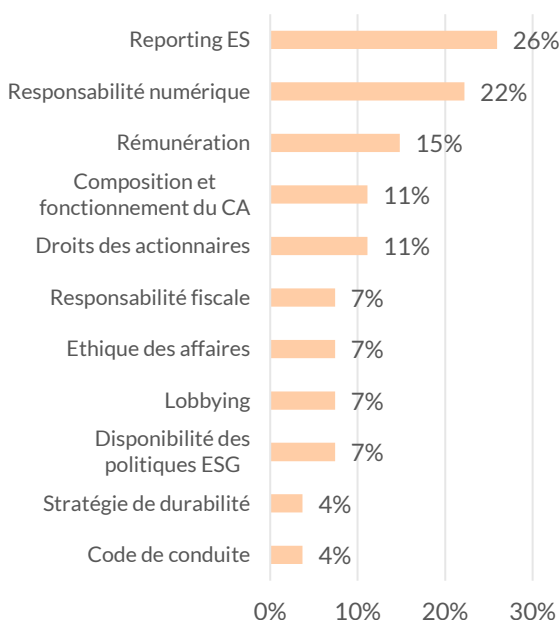
La rémunération des instances dirigeantes reste un sujet prioritaire de dialogue pour Ethos depuis de nombreuses années. Une rémunération transparente, raisonnable et orientée à long terme est un élément central de la création de valeur durable, bénéfique pour toutes les parties prenantes de l’entreprise. Pour Ethos, il est nécessaire que les rémunérations variables soient limitées pour éviter les prises de risques excessives de la part des dirigeants et dirigeantes.

Ces dernières années, de plus en plus d'entreprises ont commencé à tenir compte de la performance environnementale et sociale dans le calcul de la rémunération variable de leurs dirigeants et dirigeantes. Dans le cadre des rémunérations 2022 publiées en 2023, 44% des entreprises du SPI avaient ainsi intégré des critères ESG dans le système de rémunération variable de la direction générale, contre 18% seulement en 2020. Si cette tendance concerne principalement le bonus annuel, les grandes entreprises cotées sont toujours plus nombreuses en Suisse à intégrer des critères ESG dans leurs plans de rémunération variable à long terme, à l'instar d'ABB, Givaudan ou Holcim.

Dans le cadre de sa campagne d'engagement direct avec des entreprises internationales à forte intensité carbone (voir page 14 pour plus de détails), Ethos exige d'ailleurs que les plans de rémunération variable de leurs dirigeants et dirigeantes intègrent des objectifs de réduction des émissions de GES.

Toutefois, pour que le recours à de tels critères soit acceptable, il est essentiel que l'entreprise face preuve de transparence et fixe des objectifs ESG suffisamment ambitieux. Pour cela, il convient donc qu'elle évalue cette performance ESG avec des indicateurs quantitatifs, mesurables et précisément décrits dans le rapport de rémunération.

RÉPARTITION DES CAMPAGNES DANS LES THÈMES DU PILIER « GOUVERNANCE » DE L'EEP INTERNATIONAL



DIVERSITÉ

La promotion de la diversité au sein des instances dirigeantes des entreprises est un thème de dialogue récurrent et prioritaire pour Ethos, notamment en Suisse.

Une nouvelle disposition du Code des obligations, entrée en vigueur début 2021, requiert des sociétés basées en Suisse qu'elles respectent un quota de genre de 30% au sein de leur conseil d'administration d'ici à 2026 et de 20% au sein de la direction générale d'ici à 2031 au plus tard. Ce quota est toutefois non-contraignant puisque les entreprises qui ne l'atteignent pas à temps pourront expliquer les raisons de cet échec (principe du « comply or explain »).

Or, malgré des progrès observés ces dernières années, près de la moitié des 150 plus grandes sociétés cotées en Suisse ne comptaient toujours pas au moins 30% de femmes au sein de leur conseil d'administration en 2023.

En 2022, Ethos a donc décidé d'accentuer la pression sur les entreprises en s'opposant à la réélection des présidents et présidentes des comités de nomination - ou des conseils d'administration si un tel comité n'existe pas - des sociétés qui ne disposeraient pas au moins de 20% de femmes au sein de leur conseil d'administration sans explication satisfaisante. Cette exigence sera relevée à 30% d'ici 2026. Résultat : Ethos s'est opposé à la réélection de 35 membres de conseil d'administration durant la saison 2023 des AG pour cette raison spécifique, en communiquant à chaque fois à la société concernée la raison de son opposition.

Parallèlement, Ethos poursuit son dialogue avec les sociétés afin de les inciter à davantage de diversité au sein des conseils d'administration, mais également des directions. De nombreuses discussions ont ainsi eu lieu en 2023, notamment pour demander aux sociétés qui n'ont pas encore atteint les quotas prévus par la loi de se fixer des objectifs clairs et d'expliquer comment elles comptent améliorer la situation à l'avenir.



**LISTE DES CAMPAGNES D'ENGAGEMENT
COLLECTIF SIGNÉES PAR LA FONDATION ET
L'EEP INTERNATIONAL**

ENVIRONNEMENT

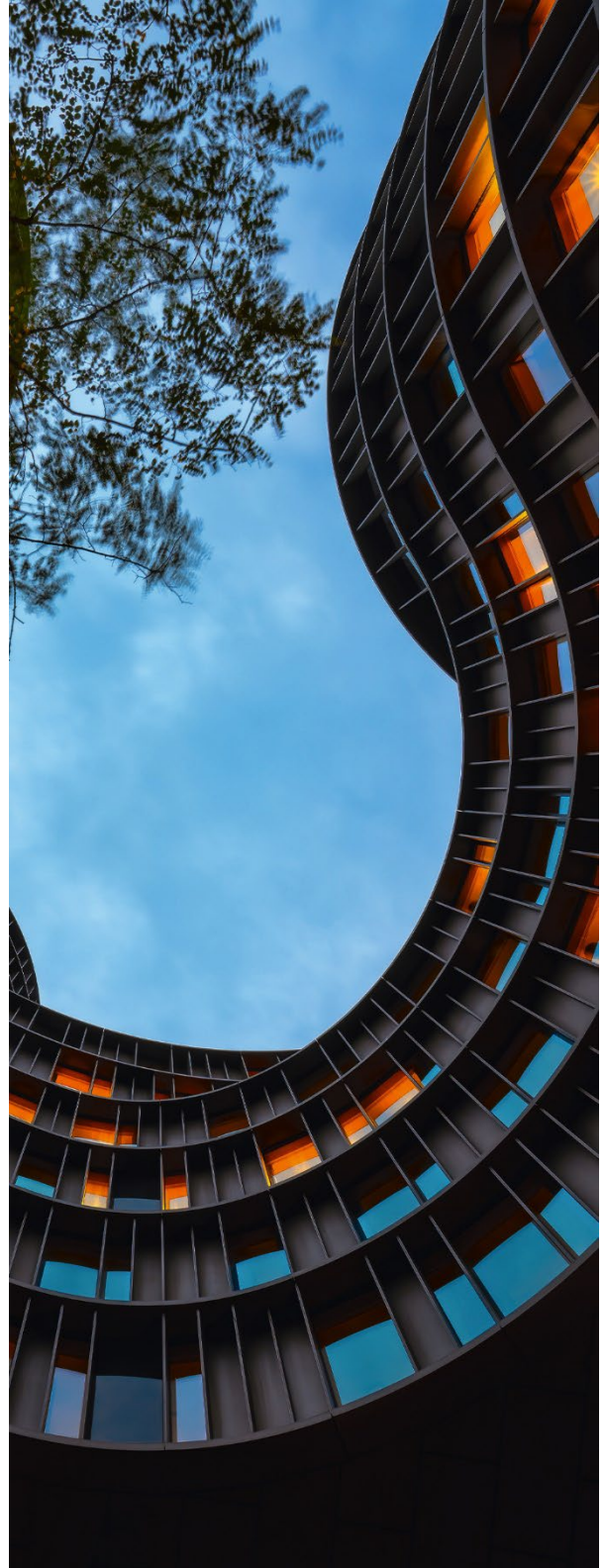
- Letter to Bank of England on climate accounting – 21.12.2023
- Adoption of ISSB S2 standard – 06.11.2023
- Open letter to plastics crisis – 27.10.2023
- Investor letter to EU policymakers regarding the Packaging and Packaging Waste Regulation proposal – 03.07.2023
- Investor statement on EU reporting standards – 03.07.2023
- Public Say on Climate Expectations Statement – 24.02.2023

SOCIAL

- Labour rights investor network – 29.09.2023
- Know your customer due diligence at NXP – 31.07.2023
- Investor Statement on Tobacco Control – 21.06.2023
- Letter to Mc Donald's on child labor – 31.05.2023
- Meta's involvement in rights violations against the Rohingya – 12.05.2023
- Investor letter to Apple on child safety – 09.02.2023
- Investor statement in support of robust EU forced labor regulation – 12.01.2023

GOUVERNANCE

- Letter to Members of Congress on Risks of Anti-ESG Legislation – 04.05.2023



Autres actions menées en 2023

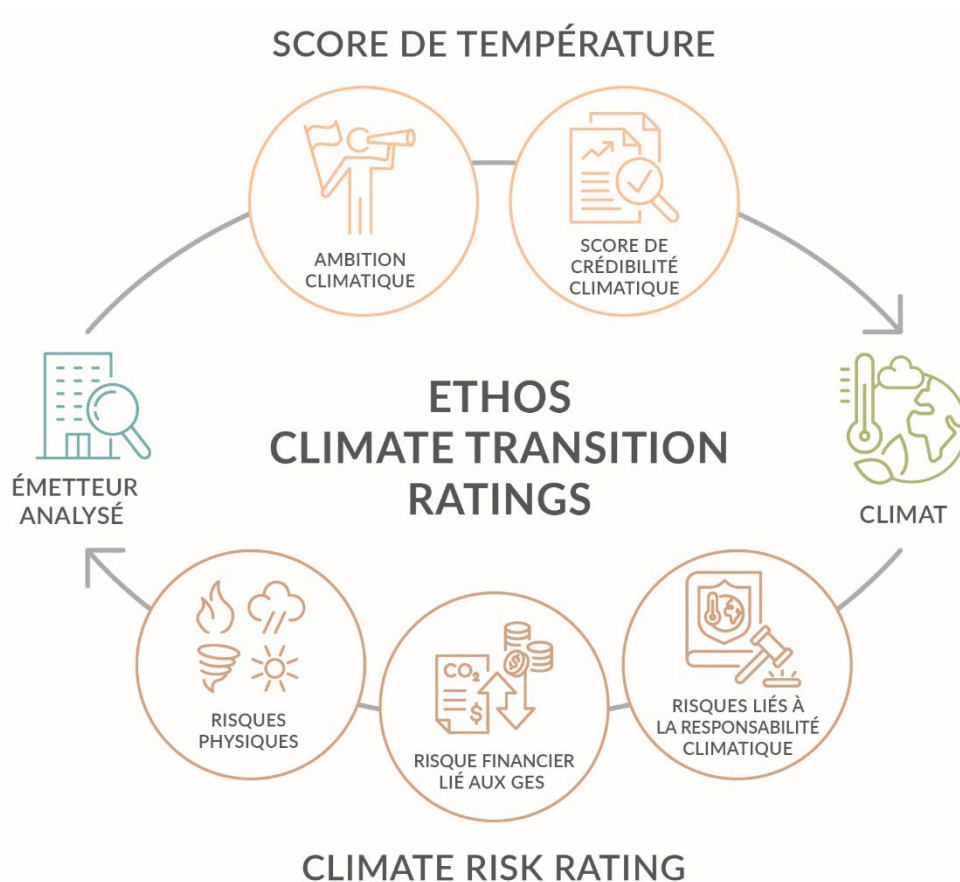
ETHOS MET AU POINT UNE MÉTHODOLOGIE NOVATRICE POUR MESURER L'IMPACT CLIMATIQUE DES ENTREPRISES

Les investisseurs institutionnels, comme les entreprises dans lesquelles ils investissent, sont toujours plus nombreux à s'engager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre à un niveau qui soit compatible avec un réchauffement climatique de 1.5°C au maximum. Si de tels engagements sont évidemment louables, encore faut-il pouvoir en mesurer la fiabilité.

En 2023, les équipes d'Ethos ont donc élaboré une méthodologie qui permet justement de mesurer les progrès tangibles réalisés par les entreprises pour limiter leur impact climatique et tenter d'aligner leurs activités

avec les objectifs de l'Accord de Paris. Intitulée « Ethos climate transition ratings », cette nouvelle méthodologie permet également d'évaluer les risques climatiques auxquels sont confrontées les entreprises.

Par rapport à l'analyse ESG et au rating carbone que proposait déjà auparavant Ethos à sa clientèle, cette nouvelle méthodologie porte davantage sur les stratégies climatiques des entreprises et leurs effets escomptés, et par conséquent sur l'avenir, que sur la seule évolution de l'intensité des émissions enregistrées au cours des années passées. Elle permet ainsi d'améliorer significativement l'analyse de la performance climatique réelle des entreprises.



Pour ce faire, la nouvelle méthodologie d'Ethos évalue la crédibilité des plans de transition climatique et attribue à chaque entreprise, et par conséquent à chaque portefeuille d'investissements, un score de température. Ce score reflète, en réalité, la hausse des températures en degrés qui serait atteinte d'ici à 2100 à l'échelle de la planète si l'ensemble de l'économie mondiale devait agir avec la même ambition et la même performance climatique que l'entreprise analysée.

Plus une entreprise aura une stratégie climatique jugée comme étant crédible, moins son score de température sera élevé. A l'inverse, une entreprise dont la stratégie climatique n'est pas considérée comme suffisamment crédible aura un score de température plus élevé.

Par ailleurs, un rating du risque climatique permet d'évaluer le degré d'exposition d'une entreprise aux conséquences négatives du changement climatique. Soit son exposition et sa sensibilité à trois types de risques matériels : les risques physiques, les risques financiers liés au prix du carbone et les risques de litiges climatiques (voir graphique page 19).

Les « Ethos climate transition ratings » offrent en fin de compte une photographie complète, réaliste et surtout crédible du véritable impact climatique des entreprises. Ils représentent un moyen pour les investisseurs institutionnels de mesurer l'alignement de leur portefeuille avec les objectifs climatiques mondiaux et de contrôler l'exposition de leurs investissements aux différents risques climatiques. Ils leur permettent également de disposer d'un nouvel outil pour engager le dialogue avec les entreprises sur les enjeux climatiques, afin de les inciter notamment à s'améliorer, et décider s'il leur faut, ou non, approuver un point en lien avec la question climatique qui serait soumis au vote des actionnaires lors d'une assemblée générale.

UNE EXTENSION DES POSSIBILITÉS DE REPORTING CONFORMES AUX DERNIERS STANDARDS

Cette nouvelle méthodologie complète les solutions de reporting que propose Ethos à sa clientèle, que ce soit pour les services de vote aux assemblées générales ou en lien avec ses programmes de dialogue actionnarial (engagement). Les investisseurs institutionnels suisses, à commencer par les institutions de prévoyance, peuvent ainsi répondre pleinement aux nouvelles exigences de transparence climatique auxquelles elles sont confrontées, telles que les nouvelles recommandations de l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance (ASIP) et de l'Asset Management association Switzerland (AMAS) en matière de reporting de durabilité ou les « Swiss Climate Scores » qui ont été développés par le Secrétariat d'État aux questions financières internationales.

À ce titre, la plateforme e-Services d'Ethos permet désormais à ses utilisateurs et utilisatrices de générer automatiquement des rapports qui sont conformes à ces nouvelles exigences.

ETHOS CONTRIBUE À L'ÉLABORATION D'UN « SWISS STEWARDSHIP CODE »

En 2023, Ethos a également contribué à l'élaboration et à la rédaction du premier « Swiss Stewardship Code » qui a été officiellement présenté par l'AMAS et de Swiss Sustainable Finance (SSF) au début du mois d'octobre. Ce code de conduite a pour objectif d'inciter les investisseurs institutionnels suisses à exercer leurs droits d'actionnaires afin d'influencer de manière active et positive les entreprises dont ils sont les copropriétaires, que ce soit pour générer une performance financière, mais aussi et surtout une performance environnementale et sociale durable et mesurable. Il comporte neuf principes différents et fait la part belle aux mesures d'actionnariat actif prônées par Ethos, à commencer par le dialogue actionnarial.

QUAND LA QUESTION CLIMATIQUE S'INVITE AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Depuis quelques années, les enjeux climatiques sont au cœur de la saison des assemblées générales. Et la Suisse ne fait pas exception. En 2023, Ethos s'est notamment engagé pour inciter les actionnaires à approuver une résolution d'actionnaires climatique déposée auprès de l'assemblée générale de Glencore. Ne détenant pas elle-même d'actions de la société en raison de son exclusion du secteur du charbon, la Fondation Ethos a néanmoins contribué à réunir suffisamment d'actionnaires pour déposer cette résolution qui exigeait davantage de transparence de la part de l'entreprise basée à Zoug, notamment concernant la cohérence entre sa production et ses investissements dans le charbon et un scénario d'un réchauffement climatique limité à 1.5°C (voir page 14 pour plus de détails sur l'engagement d'Ethos en lien avec le climat). Au final, cette résolution a obtenu 29% des voix lors de l'assemblée générale. Ce bon résultat a permis d'envoyer un message fort au conseil d'administration afin qu'il explique mieux et plus en détails à l'avenir comment il compte s'y prendre pour aligner les dépenses en investissements, notamment dans le charbon, avec les engagements climatiques pris par Glencore.

2023, OU L'APRÈS CREDIT SUISSE

L'année 2023 a évidemment été marquée par la chute de Credit Suisse et son rachat, in extremis, par son concurrent direct UBS. Cet événement a fait l'effet d'un véritable séisme pour la place financière suisse et plus largement pour le pays tout entier. La Fondation Ethos avait pourtant multiplié les mises en garde ces dernières années, pointant du doigt autant les problèmes récurrents de gouvernance et les manquements observés au sein des plus hautes instances dirigeantes de la banque, que des systèmes de rémunération qui conduisaient trop souvent à des prises de risques inconsidérés.

Dans ses recommandations de vote aux assemblées générales, Ethos s'est ainsi opposé à tous les points à l'ordre du jour concernant les rémunérations au sein de Credit Suisse depuis 2009. Elle a plaidé sans discontinuer pour une refonte du système de rémunération avec pour principal objectif de réduire les incitations à la prise de risque pour le top management et le personnel le plus exposé (« key risk takers »). Ethos a également recommandé de s'opposer systématiquement à la décharge du conseil d'administration depuis 2014 et même demandé en 2022 un contrôle spécial de la banque en lien avec les affaires Greensill et SwissLeaks.

Parallèlement, Ethos a soutenu depuis 2015 l'idée d'une séparation de la banque suisse du reste du groupe, une idée qui émanait de la direction, mais qui avait finalement été abandonnée par le conseil d'administration. Enfin, Ethos s'est inquiété depuis 2011 de la stratégie poursuivie aux Etats-Unis en gardant la banque d'investissement, ainsi que du faible niveau de fonds propres affiché par la banque et s'est par conséquent opposé aux programmes de rachat d'actions et au versement d'un dividende à quatre reprises (2016, 2017, 2021 et 2022).

Malheureusement, Ethos s'est trop souvent retrouvé esseulé avec ses membres et sa clientèle lors des assemblées générales. La demande de contrôle spécial de la banque en 2022, par exemple, n'a obtenu que 10% des voix.

À la suite de l'annonce du rachat de Credit Suisse, la Fondation Ethos a rapidement pris position publiquement pour déplorer un immense gâchis, tant pour la place financière suisse que pour les actionnaires et toutes les parties prenantes de la banque.

Pour la Fondation Ethos, il s'agissait alors aussi de tirer les enseignements de cette débâcle et d'éviter de reproduire les mêmes erreurs à l'avenir. Vincent Kaufmann a ainsi pris la parole lors de l'assemblée générale du 4 avril 2023, la dernière de Credit Suisse, pour demander au conseil d'administration, et en particulier à son président Axel Lehmann, de faire toute la lumière sur la responsabilité des dirigeants actuels et anciens dans la chute de la banque. Une série de questions écrites a également été adressée au conseil d'administration.

Ethos est également intervenu à l'assemblée générale 2023 d'UBS, afin notamment de demander à la banque de limiter au maximum l'impact social engendré par le rachat de Credit Suisse.



Après cet échec sans précédent dans l'histoire de la place financière suisse, Ethos continuera de défendre les intérêts des actionnaires minoritaires, à commencer par les caisses de pension suisses. À ce titre, la Fondation Ethos a décidé au mois de juillet 2023 de soutenir la start-up juridique lausannoise LegalPass dans son action en justice afin de contester le ratio d'échange fixé dans le cadre du rachat de Credit Suisse par UBS. Pour rappel, ce ratio d'échange d'une action UBS pour 22.48 actions Credit Suisse valorise cette dernière à CHF 3 milliards seulement alors qu'elle valait CHF 7 milliards le vendredi 17 mars 2023 à la clôture des marchés, juste avant l'annonce du rachat.

Ethos va également poursuivre son dialogue continu et constructif avec UBS qui est devenue, depuis le rachat de Credit Suisse, une banque qui représente peut-être plus que jamais un risque systémique pour la place financière suisse. Or, les thématiques de dialogue et d'engagement sont nombreuses, à commencer par la nécessité pour UBS de limiter son exposition au financement des énergies fossiles, mais également aux activités de banques d'affaires, deux domaines dans lesquels Credit Suisse était malheureusement davantage impliquée que sa concurrente.

ETHOS DÉFEND L'ORGANISATION D'AG HYBRIDES, À LA FOIS PHYSIQUES ET VIRTUELLES

L'année 2023 a aussi été celle des premières assemblées générales (AG) 100% virtuelles en Suisse. La révision du Code des obligations, qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2023, autorise en effet les entreprises à tenir des AG sans lieu physique pour autant qu'une disposition statutaire le prévoie.

La Fondation Ethos, qui a toujours encouragé les actionnaires à prendre part aux AG des entreprises dont ils ou elles sont les copropriétaires, estime pour sa part que le meilleur moyen d'augmenter la participation est d'organiser des AG « hybrides », soit à la fois une réunion dans un lieu physique et en même temps une retransmission en direct sur le site internet de l'entreprise avec la possibilité de voter et d'intervenir à distance. A l'inverse d'une AG uniquement virtuelle, l'organisation d'une AG hybride ne nécessite par ailleurs aucun changement statutaire pour l'entreprise.



C'est pour cette raison qu'Ethos s'est systématiquement opposé en 2023 aux propositions de changements statutaires qui visaient à autoriser la tenue d'AG uniquement virtuelles, considérant qu'elles constitueraient une atteinte aux droits des actionnaires. Pour les actionnaires privés ou les caisses de pension, l'AG représente en effet souvent la seule occasion de rencontrer et de poser des questions directement aux membres du conseil d'administration, mais aussi de les confronter à certaines problématiques propres à l'entreprise. Il convient donc de préserver ce moment d'échange unique.

À ce titre, la Fondation Ethos est intervenue à l'AG 100% virtuelle de Swatch en 2023 afin de faire part de son inquiétude quant à la manière dont la carte de vote avait été établie et demander des corrections pour les années suivantes si l'entreprise devait persister dans sa démarche d'AG virtuelle. En effet, la carte de vote ne permettait pas aux actionnaires de déléguer directement et facilement leurs droits de vote et la marche à suivre pour ce faire n'était pas précisée. Pour Ethos, les premières AG 100% virtuelles qui se sont tenues en 2023 n'ont pas convaincu, ni démontré qu'elles pouvaient être une solution qui préserve les intérêts des actionnaires. Ainsi, Ethos entend continuer à sensibiliser les sociétés cotées en Suisse aux potentielles détériorations des droits des actionnaires lors de la tenue d'AG virtuelles.

ETHOS RENFORCE SON RÉSEAU DE PARTENAIRES EUROPÉENS

Au mois de janvier 2023, Ethos et ses partenaires européens ont annoncé la consolidation de leur collaboration au sein de l'« Ethos European Network ». C'est sous ce nouvel emblème que se regroupent désormais des partenaires de longue date, que ce soit Ethos Services SA, DSW, Frontis Governance ou un certain nombre de consultants indépendants. Ce réseau permet ainsi à chaque partenaire – des spécialistes en matière de gouvernance – de proposer à leur clientèle respective des analyses détaillées, de la recherche et des recommandations de vote aux assemblées générales. Au total, plus de 470 entreprises cotées dans les principaux marchés européens (Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède et Suisse) sont couvertes par le réseau d'experts. Ethos fournit par ailleurs à sa clientèle des analyses et des recommandations de vote pour les entreprises cotées en Amérique du Nord ainsi que dans la région Asie/Pacifique, soit plus de 380 entreprises supplémentaires.

Participation d’Ethos à des regroupements

Dans la mesure du possible, Ethos participe aux regroupements d’investisseurs et investisseuses permanents et aux organismes actifs dans les domaines d’activités d’Ethos.

En 2023, Ethos était membre ou participait aux organismes et groupements suivants :

SUISSE

- Association pour l’économie sociale et solidaire (APRES)
www.apres-ge.ch
- Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP)
www.asip.ch
- Organisation faîtière de l’économie des énergies renouvelables et de l’efficacité énergétique (AEE Suisse)
www.aeesuisse.ch
- proFonds (Association faîtière suisse des fondations et des associations d’utilité publique)
www.profonds.org
- Sustainable Finance Geneva
www.sfgeneva.org
- Swiss Sustainable Finance
www.sustainablefinance.ch
- Transparency International Switzerland
www.transparency.ch

INTERNATIONAL

- Access to Medicine Index
www.accesstomedicineindex.org
- Association éthique et investissement
www.ethinvest.asso.fr
- Association française de gouvernement d’entreprise (AFGE)
www.afge-asso.org
- CDP
www.cdp.net
- CRIC
<https://cric-online.org/>
- Extractive Industries Transparency Initiative (EITI)
www.eiti.org
- Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)
www.iigcc.org
- Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR)
www.iccr.org
- International Corporate Governance Network (ICGN)
www.icgn.org
- Investor Alliance for Human Rights
www.investorsforhumanrights.org
- Principes pour l’Investissement Responsable
www.unpri.org
- Liberté d’expression et Internet – Reporters sans frontières
www.rsf.org
- Shareholders for Change (SfC)
www.shareholdersforchange.eu
- Sustainable Stock Exchanges Initiative
www.sseinitiative.org

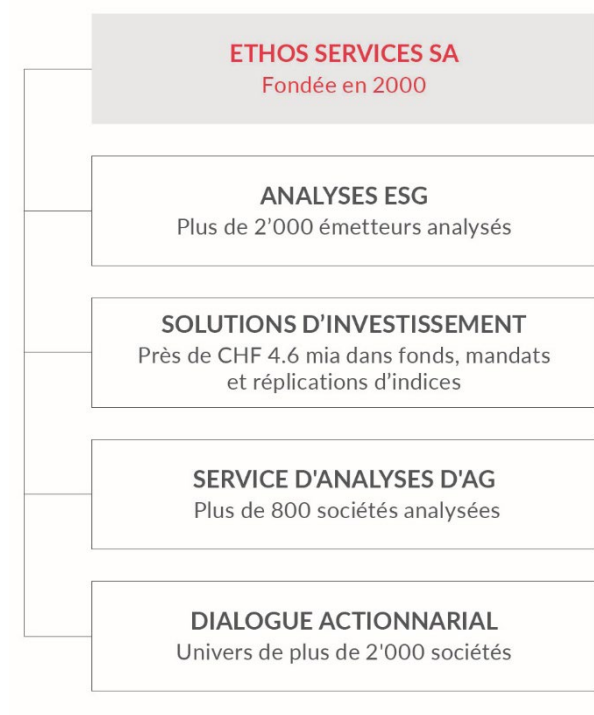




ACTIVITÉS D'ETHOS
SERVICES SA EN
2023

Aperçu des prestations d'Ethos Services SA

La société Ethos Services propose les quatre types de produits suivants dans le domaine de l'investissement socialement responsable.

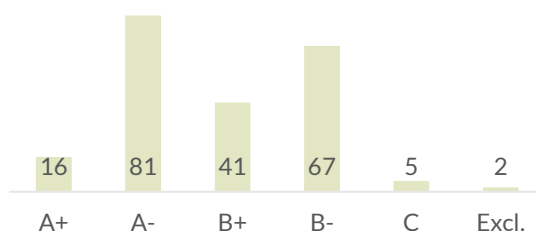


ANALYSES DE DURABILITÉ

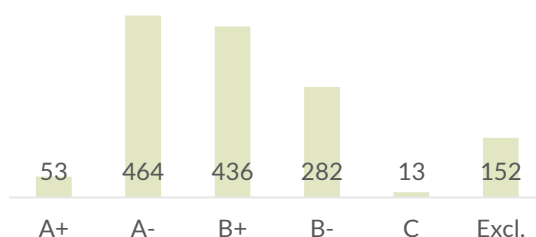
Cette gamme de prestations inclut les screenings de portefeuille et de fonds d'investissement selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), ainsi que les ratings et analyses ESG de sociétés ou émetteurs suisses et étrangers.

DISTRIBUTION DES RATINGS ESG

SPI (212 SOCIÉTÉS ANALYSÉES)



MSCI WORLD EX CH (1'454 SOCIÉTÉS ANALYSÉES)



4.6

CHF MILLIARDS D'ACTIFS

DANS LES FONDS DE PLACEMENT, MANDATS ET RÉPLIQUIONS D'INDICES

ETHOS CONCLUT UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC SUSTAINOMETRIC

En 2023, Ethos Services SA a conclu un partenariat stratégique avec l'entreprise SustainoMetric afin d'internaliser entièrement la recherche et l'analyse de données ESG. Jusqu'à présent, la recherche et l'analyse des données ESG étaient acquises auprès de différents prestataires externes, notamment pour ce qui concerne les entreprises cotées hors de Suisse.

Grâce à ce nouveau partenariat, Ethos s'est garanti un accès stratégique à la recherche et à l'évaluation de données pour quelques 2'500 entreprises. Selon les secteurs, ce sont entre 150 et 200 indicateurs par entreprise qui sont mis à sa disposition. Par ailleurs, Ethos Services SA est désormais assurée d'avoir un accès aux indicateurs dont elle a besoin et selon ses propres standards de qualité. Enfin, elle est désormais propriétaire de la donnée, ce qui représente un avantage considérable.

Fondée en 2017, SustainoMetric est basée aux Pays-Bas tandis que ses opérations sont en Inde (Varanasi). Elle propose un service de recherche en durabilité à divers types de clientèle (investisseurs institutionnels, agences de ratings, etc.) et dispose d'une équipe d'environ 200 analystes.

PROGRAMMES DE DIALOGUE ACTIONNARIAL

ETHOS ENGAGEMENT POOL SUISSE

Le pool engage le dialogue avec les instances dirigeantes des sociétés cotées en Suisse. Ce programme collectif de dialogue reçoit le mandat d'entreprendre, au nom de ses membres, un dialogue actif avec les entreprises cotées en Suisse. Au 31.12.2023, l'EEP Suisse comptait 179 membres (167 membres à fin 2022).

ETHOS ENGAGEMENT POOL INTERNATIONAL

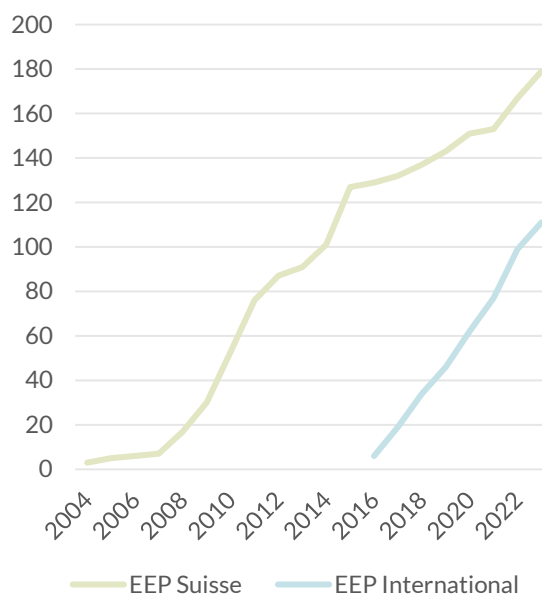
Ce pool engage le dialogue au niveau international, notamment sous forme de participation à des initiatives d'engagement collectif. Au 31.12.2023, l'EEP International comptait 111 membres (99 membres à fin 2022).

Les listes des institutions membres pour les deux pools sont communiquées sur le site internet d'Ethos.

ETHOS ENGAGEMENT SERVICES

Ce service propose aux gestionnaires d'actifs et aux banques de participer au dialogue direct ou indirect, via des initiatives collectives sur des thématiques ESG, avec les sociétés suisses et étrangères.

ÉVOLUTION DES MEMBRES DE L'EEP SUISSE ET DE L'EEP INTERNATIONAL



SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT DURABLE

L'ensemble des fonds de placement Ethos, des indices Ethos et des mandats de conseil en gestion durable appliquent une approche d'investissement socialement responsable. Tous les fonds sont ouverts aussi bien aux institutions qu'aux personnes privées. Les indices durables peuvent être utilisés par les investisseurs institutionnels.

La majorité des fonds sont évalués quotidiennement. Ethos publie les performances et des factsheets mensuelles sur son [site internet](#).

Pour la gestion des fonds, Ethos collabore avec plusieurs partenaires bancaires ou gérants d'actifs (BCV, Clartan, Vontobel et Unigestion).

RÉPARTITION DES AVOIRS CONSEILLÉS	
Fonds de placement Ethos	CHF 3.6 milliards
Mandats de conseil en gestion durable	CHF 405 millions
Indices Ethos*	CHF 1.2 milliards

*incluant CHF 298 millions du fonds Ethos - Equities CH indexed, CG

LISTE DES FONDS ET INDICES ETHOS

	INVESTISSEURS	FORTUNE (31.12.2023)
FONDS EN ACTIONS		
SUISSE		
Ethos II – Swiss Sustainable Equities	Tous	CHF 333 millions
Ethos – Equities CH indexed, CG	Tous	CHF 298 millions
Vontobel Fund (CH) – Ethos Equities Swiss M&S	Tous	CHF 903 millions
INTERNATIONAL		
Ethos II – Equities Sustainable World ex CH	Tous	CHF 97 millions
Clartan – Ethos ESG Europe Small & Mid Cap	Tous	CHF 44 millions
Unigestion – Ethos Environmental Sustainability LP*	Tous	CHF 26 millions
FONDS EN OBLIGATIONS		
INTERNATIONAL		
Ethos – Bonds international	Tous	CHF 110 millions
FONDS MIXTES		
FONDS D'ALLOCATION D'ACTIFS		
Ethos – Sustainable Balanced 33	Tous	CHF 19 millions
INDICES		
Ethos Swiss Corporate Governance Index	Tous	-
Ethos Swiss Corporate Governance Index Large	Tous	-
Ethos Index on MSCI World	Tous	-

*Ce fonds est actuellement fermé aux nouveaux actionnaires.

LABEL FNG: LES FONDS ETHOS ONT CONSERVÉ LEUR EXCELLENTE CERTIFICATION EN 2023

Tous les fonds d'investissement proposés par Ethos qui ont été soumis à la procédure de re-certification du Label FNG en 2023 ont obtenu le même nombre d'étoiles qu'en 2022. Lancé en 2015 par l'Université d'Hambourg, le label FNG représente une norme de qualité pour les investissements durables particulièrement reconnue sur les marchés financiers germanophones. Les fonds qui obtiennent cette certification doivent démontrer qu'ils poursuivent une approche de durabilité rigoureuse et transparente. La norme de qualité comprend notamment des exigences de présentation de la stratégie durable du fonds, l'exclusion de certains secteurs (armement, nucléaire, charbon, tabac, etc.) et une vérification de l'ensemble du portefeuille selon certains critères de durabilité. Seuls les fonds qui excellent dans les domaines de la « crédibilité institutionnelle », des « normes de produits » et du « Portfolio Focus » (sélection de titres, engagement et publication d'indicateurs clés de performance) reçoivent jusqu'à trois étoiles.

LE FONDS CLARTAN-ETHOS CÉLÈBRE SES 3 ANS AVEC L'OBTENTION DU LABEL ISR

Le fonds d'investissement en actions « Clartan Ethos ESG Europe Small & Mid Cap », qui investit dans les petites et moyennes capitalisations européennes qui gèrent avec conviction leurs enjeux ESG, a fêté ses trois ans d'existence au mois de septembre 2023 avec l'obtention du Label ISR. Ce label distingue les fonds qui mettent en œuvre une méthodologie d'investissement socialement responsable robuste aboutissant à des résultats concrets et mesurables. Il récompense des fonds qui répondent à des critères stricts en matière de responsabilité ESG, que ce soit dans le cadre de la gestion, mais également en termes de transparence et de communication. L'obtention du Label ISR atteste de la mise en œuvre de critères ESG rigoureux et témoigne de notre détermination à intégrer les considérations ESG dans nos décisions d'investissement pour créer un impact positif à long terme.

SERVICES D'ANALYSES D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'ACTIONNAIRES

Ethos Services SA propose aux investisseurs institutionnels l'analyse des assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote pour l'ensemble des sociétés cotées en Suisse, ainsi que les principales sociétés cotées hors de Suisse.

Plus de 25 ans d'expérience dans le domaine de la gouvernance et de l'analyse des assemblées générales permettent à Ethos de proposer un service de haute qualité aux investisseurs qui souhaitent exercer leurs droits de vote dans le respect des principes internationaux de bonne gouvernance et de développement durable. Ce service propose également aux institutions de prévoyance suisses de répondre aux exigences légales leur demandant d'exercer leurs droits de vote pour les actions de sociétés cotées en Suisse détenues en direct.

De plus, Ethos offre, via sa plateforme électronique e-Services, un accès facilité à ses analyses et recommandations de vote, ainsi qu'à des informations sur les sociétés analysées. La plateforme permet également aux clients et clientes d'établir facilement des rapports individualisés de leurs propres positions de vote.

ETHOS RENFORCE SES ATTENTES CONCERNANT LE REPORTING DE DURABILITÉ DES ENTREPRISES

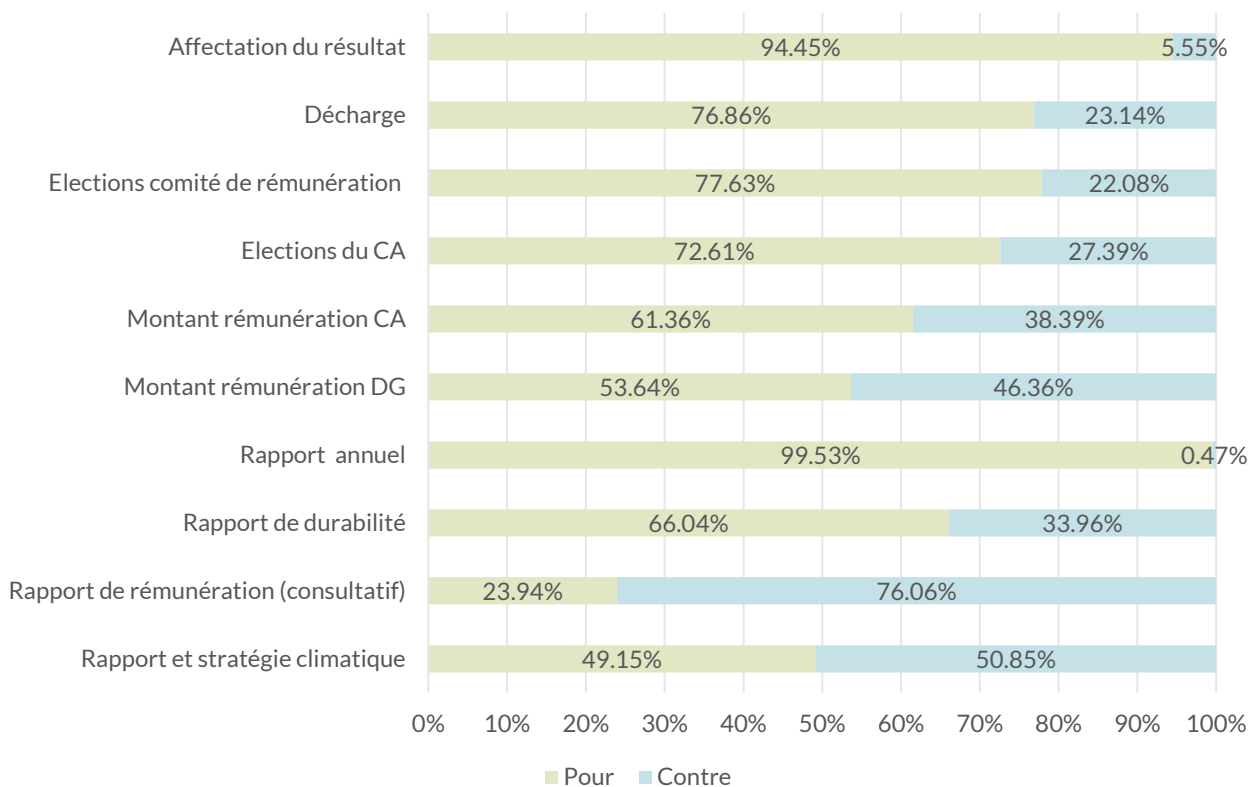
À partir de 2024, les plus grandes entreprises suisses cotées en Suisse devront préparer un rapport de durabilité et le soumettre à l'approbation de leurs actionnaires. De nouvelles exigences spécifiques au reporting climatique entreront par ailleurs en vigueur l'année suivante. Si Ethos avait déjà énoncé ses critères permettant d'approuver de tels rapports en 2022, l'édition 2024 de ses lignes directrices de vote, publiée au mois de décembre 2023, lui a permis de préciser davantage encore ses attentes envers les entreprises. Ethos en a également profité pour rappeler que les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre basés en Suisse ne devraient pas se limiter à un seul vote sur la durabilité, mais organiser deux votes distincts : l'un sur le rapport de durabilité et l'autre sur le rapport ou la feuille de route climatique. De la sorte, les actionnaires pourront se prononcer régulièrement sur la stratégie climatique menée par l'entreprise et, surtout, sur ses effets concrets et les ajustements nécessaires au fil des années.

LES POSITIONS DE VOTE 2023 POUR LES SOCIÉTÉS SUISSES ET ÉTRANGÈRES

NOMBRE D'ANALYSES ET RÉOLUTIONS

	NOMBRE D'ANALYSES	NOMBRE DE RÉOLUTIONS ANALYSÉES	RECOMMANDATIONS DE VOTE ETHOS	
			POUR	CONTRE
Swiss Performance Index	223	4'627	3'425	1'202
MSCI World ex CH	644	10'383	7'478	2'905
TOTAL	867	15'010	10'903	4'107

APPROBATION D'ETHOS DES PRINCIPAUX OBJETS SOUMIS AU VOTE





ÉTATS FINANCIERS
2023

Entretien avec le directeur adjoint

Le directeur adjoint Anthony Gloor est notamment responsable des finances d’Ethos Services SA. À ce titre, il revient sur les bons résultats enregistrés en 2023.

ETHOS SERVICES SA AFFICHE UN BÉNÉFICE DE CHF 758'000 EN 2023 CONTRE CHF 1.8 MILLION UN AN PLUS TÔT. COMMENT EXPLIQUER CE RÉSULTAT ?

Il s’agit avant tout d’un retour à la normale après deux années durant lesquelles nous avons fortement bénéficié des actifs conseillés élevés découlant des précédentes hausses des marchés financiers. Si l’on y regarde de plus près, on se rend compte que le résultat enregistré en 2023 s’inscrit parmi les meilleurs depuis la création d’Ethos Services SA en 2000. Par ailleurs, si l’on regarde nos revenus dans le détail, on remarque qu’ils sont restés stables ou qu’ils ont augmenté pour toutes nos prestations à l’exception des fonds et des indices. Nos services d’analyses et de recommandations de vote pour les assemblées générales d’entreprises non-suisse, par exemple, ont vu leur chiffre d’affaires progresser de 29% par rapport à 2022. Cette tendance atteste de notre capacité à diversifier nos sources de revenus.

ON CONSTATE ÉGALEMENT UNE HAUSSE DES DÉPENSES EN 2023. QUELLES EN SONT LES RAISONS ?

Ces dernières années, nous avons bénéficié de la forte demande pour les services et les produits liés à l’investissement socialement responsable. Pour répondre à cette demande, il a fallu développer de nouveaux produits et recruter de nouvelles personnes, ce que nous avons continué de faire en 2023. Grâce à l’adaptation de notre structure des coûts, nous disposons aujourd’hui d’une base solide pour répondre à la demande de notre clientèle et pour garantir la meilleure qualité de nos services et de nos produits. Parallèlement, nous avons également revu en 2023 toutes nos relations avec des prestataires externes et conclu un partenariat stratégique avec SustainoMetric (voir page 27) afin de garantir notre indépendance en matière de recherche et d’analyse des données ESG et d’être propriétaire à 100% de nos ratings ESG. Cette indépendance a évidemment un coût.

LA CROISSANCE DES ÉQUIPES VA-T-ELLE SE POURSUIVRE AU MÊME RYTHME CES PROCHAINES ANNÉES ?

Nous avons recruté cinq personnes en 2023 et franchi la barre des 40 collaborateurs et collaboratrices à la fin de l’année. Nos équipes d’analystes ont désormais atteint une taille qui nous permet de regarder l’avenir avec sérénité. Nous allons continuer de grandir ces prochaines années, mais pour l’heure le travail est plutôt à la consolidation des équipes actuelles.

DANS LE CADRE DE SA STRATÉGIE CLIMATIQUE, ETHOS PRÉVOIT NON SEULEMENT DE RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE LIÉES À SES FONDS D’INVESTISSEMENT, QUI REPRÉSENTENT ÉVIDEMMENT LA PLUS GRANDE PARTIE, MAIS ÉGALEMENT CELLES QUI SONT LIÉES À SES PROPRES OPÉRATIONS. QUELLES ONT ÉTÉ LES MESURES PRISES À CET EFFET EN 2023 ?

Avec nos équipes, nous cherchons continuellement de nouveaux moyens pour réduire notre empreinte environnementale. En 2023, nous avons notamment mis l’accent sur notre consommation de papier et décidé de privilégier le format numérique pour toutes nos communications avec nos membres et notre clientèle. Cela nous a permis de réduire de 53% notre consommation de papier en un an. Nous nous sommes également penchés sur la question du matériel informatique, très énergivore dans sa production, et décidé que nous achèterons désormais, et dans la mesure du possible, uniquement du matériel reconditionné.



Anthony Gloor

Directeur adjoint

1. Résultats en 2023

1.1 COMPTES DE LA FONDATION ETHOS

Au cours de l'exercice 2023, les revenus de la Fondation Ethos ont diminué, notamment du fait d'un plus faible dividende versé par Ethos Services SA au titre de l'exercice 2022.

Les dépenses de la Fondation Ethos sont restées stables en 2023. La Fondation Ethos a dégagé un bénéfice net de CHF 447'597 (2022 : bénéfice net de CHF 691'963). Le total du bilan s'élève à CHF 3'527'701 au 31.12.2023 (+12% par rapport à l'année précédente).

Au 31.12.2023, la réserve légale s'élève à CHF 1'200'000, dont CHF 1'000'000 sont immobilisés dans le capital de la société Ethos Services SA.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

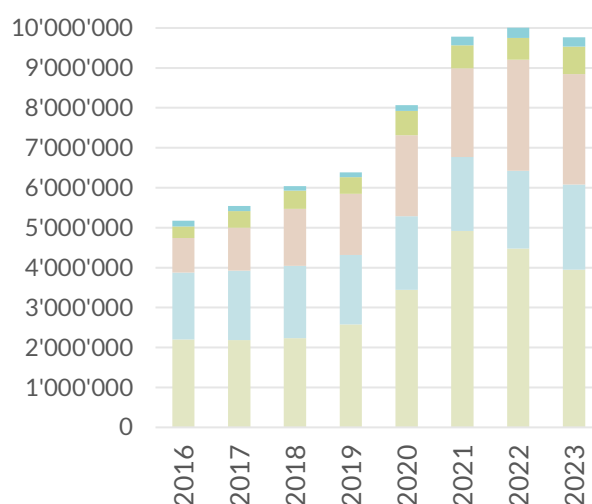
RÉPARTITION DU RÉSULTAT		
Résultat de l'exercice 2023	CHF	447'597
Report de l'exercice précédent	CHF	1'749'583
Report sur nouvel exercice	CHF	2'197'180

1.2 COMPTES D'ETHOS SERVICES SA

En 2023, le chiffre d'affaires d'Ethos Services SA a diminué de 2.4% pour atteindre CHF 9'770'800. Cette diminution est due à l'impact en 2023 de la baisse des marchés fin 2022, et ce, malgré la croissance importante des contrats de mandats de conseil et du nombre de membres des deux Ethos Engagement Pools. Les charges d'exploitation ont, quant à elles, augmenté de 17.3% à CHF 9'019'685 conformément au plan de croissance du personnel, ainsi qu'au plan d'acquisition de données ESG.

Ethos Services SA a dégagé un bénéfice après impôt de CHF 758'658 (CHF 1'800'063 en 2022). Le bénéfice net 2023 représente un rendement de 9.9% sur les fonds propres moyens 2023.

L'origine et l'évolution des revenus se présentent comme suit :



- Autres revenus
- Analyse durabilité
- Engagement
- Assemblées Générales
- Solutions d'investissements durables

DÉCOMPOSITION DES CHARGES D'EXPLOITATION AVANT IMPÔTS

CHARGES	2023	2022
Charges de personnel	64.6%	67.1%
Instances	1.9%	4.6%
Consultants	12.3%	9.3%
Frais administratifs	20.4%	18.2%
Amortissements	0.7%	0.8%

Au 31.12.2023, le total du bilan d'Ethos Services SA se monte à CHF 9'304'081 (2022 : CHF 9'816'251), dont 82% sous forme de fonds propres. Les fonds propres s'élèvent au 31.12.2023 à CHF 7'669'081, soit une baisse de 5.1% par rapport au 31.12.2022.

En tenant compte du report à nouveau de l'exercice 2022 de CHF 1'024'423, le résultat à disposition au 31.12.2023 s'élève à CHF 1'783'081.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire d'Ethos Services SA du 13.06.2024 le versement d'un dividende de CHF 350 par action, soit un total de CHF 499'100, représentant un taux de distribution constant de 66% du bénéfice net 2023 d'Ethos Services SA. Le dividende sera versé par prélèvement sur le résultat à disposition.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

RÉPARTITION DU RÉSULTAT		
Résultat de l'exercice 2023	CHF	758'658
Report de l'exercice précédent	CHF	1'024'423
Résultat à disposition	CHF	1'783'081
Affectation réserve légale	CHF	0
Distribution ordinaire proposée	CHF	499'100
Report sur nouvel exercice	CHF	1'283'981

2. Comptes de la Fondation Ethos

FONDATION ETHOS - COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2023

EN CHF	2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Droit d'utilisation de la marque Ethos	339'801.10	348'614.10
Dividende d'Ethos Services SA	820'000.00	1'100'000.00
Produits divers d'exploitation	0.00	8'428.40
Total des produits d'exploitation	1'159'801.10	1'457'042.50
CHARGES D'EXPLOITATION		
Honoraires et frais du conseil de fondation	(174'845.57)	(159'507.67)
Consultants	(309'319.96)	(266'468.38)
Frais administratifs	(155'652.30)	(226'414.34)
Total des charges d'exploitation	(639'817.83)	(652'390.39)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	519'983.27	804'652.11
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers	4'012.03	5'671.87
Charges financières	(1'672.25)	(3'278.32)
Total des charges et produits financiers, net	2'339.78	2'393.55
CHARGES ET PRODUITS HORS PÉRIODE		
Charges hors période	(1'622.93)	(2'434.70)
Total des charges et produits hors période	(1'622.93)	(2'434.70)
Résultat avant impôts	520'700.12	804'610.96
Impôts	(73'103.00)	(112'648.40)
Résultat de l'exercice	447'597.12	691'962.56
Report de l'exercice précédent	1'749'582.63	1'057'620.07
RÉSULTAT AU BILAN	2'197'179.75	1'749'582.63

FONDATION ETHOS - BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

EN CHF	NOTES	31.12.2023	31.12.2022
ACTIF			
Liquidités	1	2'117'817.51	1'151'580.56
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2	305'039.81	810'687.62
Compte courant Ethos Services SA	3	28'551.65	111'551.95
Actif circulant		2'451'408.97	2'073'820.13
Titres à long terme, net	5	76'292.03	76'040.36
Participation	6	1'000'000.00	1'000'000.00
Actif immobilisé		1'076'292.03	1'076'040.36
TOTAL DE L'ACTIF		3'527'701.00	3'149'860.49
PASSIF			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		7'210.25	16'774.66
Passifs de régularisation	4	73'311.00	133'503.20
Capitaux étrangers à court terme		80'521.25	150'277.86
Capital de la Fondation		50'000.00	50'000.00
Réserve légale issue du capital		1'200'000.00	1'200'000.00
Résultat des exercices précédents		1'749'582.63	1'057'620.07
Résultat de l'exercice		447'597.12	691'962.56
Capitaux propres		3'447'179.75	2'999'582.63
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3'527'701.00	3'149'860.49

FONDATION ETHOS – FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE 2023

EN CHF	2023	2022
Résultat de l'exercice	447'597.12	691'962.56
VARIATIONS NON-OPÉRATIONNELLES		
Revenus sur participation	(820'000.00)	(1'100'000.00)
Revenus sur titres	(3'686.70)	(3'714.55)
VARIATIONS SANS INCIDENCE SUR LES LIQUIDITÉS		
Résultat sur vente de titres	(17.99)	(1'635.75)
VARIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT NET		
Variation des débiteurs	505'647.81	(408'878.61)
Variation compte courant Ethos Services SA	83'000.30	(248'040.90)
Variation des créanciers	(9'564.41)	5'106.77
Variation des passifs de régularisation	(60'172.20)	34'703.20
Flux de fonds provenant de l'activité opérationnelle	142'803.93	(1'030'477.28)
Acquisition de titres	(253.68)	(448.50)
Cession de titres	0.00	2'690.16
Revenus sur participation	820'000.00	1'100'000.00
Revenus sur titres	3'686.70	3'714.55
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	823'433.02	1'105'956.21
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Liquidités en début d'exercice	1'151'580.56	1'076'101.63
Liquidités en fin d'exercice	2'117'817.51	1'151'580.56
VARIATION DES LIQUIDITÉS	966'236.95	75'478.93

FONDATION ETHOS – ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

NOTES GÉNÉRALES	
A.	Les états financiers sont établis selon le droit comptable suisse. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
B.	Le siège de la Fondation se situe à Lancy.
C.	La Fondation atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps n'est pas supérieure à 10 en 2023 et 2022.
D.	Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.
NOTES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT	
1.	Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.
2.	Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun doute n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'est détectée.
3.	Le compte courant avec Ethos Services SA correspond à des créances résultant de droits d'utilisation de la marque Ethos.
4.	Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique du compte de résultat des charges et produits. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir d'une part (actif) et les charges à payer et les produits reçus d'avance d'autre part (passif).
5.	Portefeuille de titres détenus à long terme comptabilisé à la valeur d'acquisition (2023 : CHF 76'292.03 – 2022 : CHF 76'040.36).
6.	Participation et droit de vote dans la société Ethos Services SA (69.64%), dont le but est d'assurer des mandats de gestion et de conseil avec des critères de développement durable, ainsi que des services en matière de gouvernance d'entreprise (2023 et 2022 : CHF 1'000'000). Le siège d'Ethos Services SA se situe à Lancy.

FONDATION ETHOS – RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de Fondation de

Ethos - Fondation suisse pour un développement durable, Lancy

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Ethos - Fondation suisse pour un développement durable (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et à l'acte de Fondation.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil de Fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de Fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et à l'acte de fondation. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de Fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre ses activités. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de Fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Joelle Herbette
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Zita Sucikova
Expert-réviseur agréé

Genève, le 25 avril 2024

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat tableau des flux de trésorerie et annexe)

3. Comptes d'Ethos Services SA

ETHOS SERVICES SA – COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2023

EN CHF	NOTES	2023	2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Commissions de conseil de gestion		3'949'662.70	4'477'148.09
Honoraires mandats de conseil		5'758'938.54	5'483'263.45
Autres revenus opérationnels		62'198.85	51'435.00
Total des produits d'exploitation		9'770'800.09	10'011'846.54
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	9	(5'827'077.04)	(5'215'390.02)
Honoraires et frais du conseil d'administration		(173'833.45)	(199'680.84)
Consultants		(1'112'338.64)	(630'292.91)
Frais administratifs	6	(1'840'489.06)	(1'581'052.54)
Amortissements	4	(65'946.35)	(64'161.15)
Total des charges d'exploitation		(9'019'684.54)	(7'690'577.46)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		751'115.55	2'321'269.08
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS			
Dotation à la provision sur immobilisations financières		90'128.72	(243'111.32)
Charges financières		(2'151.05)	(22'421.92)
Produits financiers		10'942.61	46'805.80
Total des charges et produits financiers, net		98'920.28	(218'727.44)
CHARGES ET PRODUITS HORS PÉRIODE			
Produits hors période		10.00	19'948.93
Total des charges et produits hors période		10.00	19'948.93
Résultat avant impôts		850'045.83	2'122'490.57
Impôts de l'exercice		(91'387.90)	(322'428.05)
Résultat de l'exercice		758'657.93	1'800'062.52
Report de l'exercice précédent		1'024'422.63	893'680.11
RÉSULTAT AU BILAN		1'783'080.56	2'693'742.63

ETHOS SERVICES SA – BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

EN CHF	NOTES	31.12.2023	31.12.2022
ACTIF			
Liquidités	1	4'396'450.56	5'005'591.18
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2	1'286'155.36	1'401'533.43
Actifs de régularisation	3	357'833.15	460'996.79
Actif circulant		6'040'439.07	6'868'121.40
Immobilisations financières, net	7	2'788'263.01	2'570'329.43
Immobilisations corporelles, net	4	475'378.36	377'799.57
Immobilisations incorporelles, net	4	1.00	1.00
Actif immobilisé		3'263'642.37	2'948'130.00
TOTAL DE L'ACTIF		9'304'081.44	9'816'251.40
PASSIF			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		441'424.59	356'021.45
Compte courant Fondation Ethos	5	28'551.65	111'551.95
Autres créanciers		8'767.33	11'688.15
Passifs de régularisation	3	556'257.31	657'247.22
Capitaux étrangers à court terme		1'035'000.88	1'136'508.77
Réserve de cotisations patronales LPP	9	600'000.00	600'000.00
Capitaux étrangers à long terme		600'000.00	600'000.00
Capital-actions		1'436'000.00	1'436'000.00
Propres parts du capital	8	(50'000.00)	(50'000.00)
Réserve légale issue du bénéfice		4'500'000.00	4'000'000.00
Résultat reporté des exercices précédents		1'024'422.63	893'680.11
Résultat de l'exercice		758'657.93	1'800'062.52
Capitaux propres		7'669'080.56	8'079'742.63
TOTAL DU PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		9'304'081.44	9'816'251.40

ETHOS SERVICES SA – FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE 2023

EN CHF	2023	2022
Résultat de l'exercice	758'657.93	1'800'062.52
VARIATIONS SANS INCIDENCE SUR LES LIQUIDITÉS		
Dotation à la provision sur titre	(90'128.72)	243'111.32
Amortissements	65'946.35	64'161.15
VARIATION DE L'ACTIF CIRCULANT NET		
Variation des débiteurs	115'378.07	267'496.90
Variation des autres créances	0.00	46'555.05
Variation des actifs de régularisation	103'163.64	(141'779.29)
Variation des créanciers	85'403.14	72'371.88
Variation du compte courant Fondation Ethos	(83'000.30)	248'040.90
Variation des autres créanciers	(2'920.82)	11'688.15
Variation des passifs de régularisation	(100'989.91)	(76'968.54)
Variation des dettes à long terme	0.00	200'000.00
Flux de fonds provenant de l'activité opérationnelle	851'509.38	2'734'740.04
Variation des immobilisations financières	(121'122.71)	(44'993.00)
Variation de la réserve de cotisations patronales LPP	0.00	(200'000.00)
Investissement fonds Ethos – Sustainable Balanced 33	(6'682.15)	(15'358.50)
Acquisitions/cessions immobilisations corporelles et incorporelles	(163'525.14)	(38'991.54)
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	(291'330.00)	(299'343.04)
Distribution du dividende	(1'169'320.00)	(1'568'600.00)
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	(1'169'320.00)	(1'568'600.00)
Liquidités et dépôts en banque en début d'exercice	5'005'591.18	4'138'794.18
Liquidités et dépôts en banque en fin d'exercice	4'396'450.56	5'005'591.18
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	(609'140.62)	866'797.00

ETHOS SERVICES SA – ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

NOTES GÉNÉRALES	
A.	Les états financiers sont établis selon le droit comptable suisse. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.
B.	Le siège de la société se situe à Lancy. Elle a également un bureau à Zurich.
C.	La société atteste que la moyenne annuelle des emplois à plein temps est supérieure à 10 et inférieure à 50 en 2023 et 2022.
D.	Crédit-bail Engagement pour photocopieurs arrivé à échéance le 31.12.2023 : CHF 0.00 (CHF 12'048 en 2022) Engagement pour le bail à loyer à Lancy qui arrivera à échéance le 30.04.2030 : CHF 1'550'848.40, soit 6 ans et 4 mois (CHF 1'710'570.40 en 2022, soit 7 ans et 4 mois). En 2023, un nouveau contrat de bail à loyer à Lancy (8ème étage) a été conclu, avec 6 mois d'exonération de paiement du loyer, qui arrivera à échéance le 30.09.2028 : CHF 922'320, soit 4 ans et 6 mois. Le contrat peut être résilié de manière anticipée sans préavis. La condition de la libération de l'engagement consiste en la présentation d'un locataire solvable qui reprendrait le bail aux mêmes conditions. Engagement pour le bail à loyer à Zurich qui arrivera à échéance le 30.06.2027 : CHF 433'986 (42 mois).
E.	Dettes en faveur d'institutions de prévoyance 2023 : CHF 67'239.30 (2022 : CHF 57'340.25).
F.	La variation des liquidités indiquée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les liquidités et les dépôts en banque.
G.	Aucun événement postérieur à la clôture n'a eu lieu.
NOTES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN, DU COMPTE DE RÉSULTAT ET FLUX DE TRÉSORERIE	
1.	Les liquidités et les dépôts en banque sont évalués à leur valeur nominale. Les liquidités libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de l'Administration fédérale des contributions au 31.12.
2.	Les débiteurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. Aucun du croire n'est comptabilisé, car aucune créance douteuse n'a été détectée.
3.	Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique des charges et produits. Ils regroupent les éléments principaux suivants : Actifs de régularisation (les charges payées d'avance et les produits à recevoir) : <ul style="list-style-type: none"> • Frais d'aménagement des locaux de Genève payés en avance • Licences d'utilisation de données pour l'année 2024 • Assurances pour l'année 2024 • Variations pour provisions d'impôts 2023 Passifs de régularisation (les charges à payer et les produits reçus d'avance) : <ul style="list-style-type: none"> • Honoraires de comptabilité et de révision pour l'année 2023 • Frais d'aménagement des locaux de Genève relatifs à l'année 2023 • Versement des salaires variables et participations au bénéfice pour l'année 2023

	<p>Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et présentées à leur valeur nette d'amortissement au bilan.</p> <p>Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon la méthode indirecte linéaire. Les immobilisations sont amorties dès l'utilisation effective du bien.</p>																					
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2023</th> <th>2022</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Immobilisations corporelles brutes</td> <td>1'414'095</td> <td>1'237'730</td> </tr> <tr> <td>Fonds d'amortissements</td> <td>(938'717)</td> <td>(859'931)</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations corporelles, net</td> <td>475'378</td> <td>377'800</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations incorporelles brutes</td> <td>467'711</td> <td>467'711</td> </tr> <tr> <td>Fonds d'amortissements</td> <td>(467'710)</td> <td>(467'710)</td> </tr> <tr> <td>Immobilisations incorporelles, net</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> </tbody> </table>		2023	2022	Immobilisations corporelles brutes	1'414'095	1'237'730	Fonds d'amortissements	(938'717)	(859'931)	Immobilisations corporelles, net	475'378	377'800	Immobilisations incorporelles brutes	467'711	467'711	Fonds d'amortissements	(467'710)	(467'710)	Immobilisations incorporelles, net	1	1
	2023	2022																				
Immobilisations corporelles brutes	1'414'095	1'237'730																				
Fonds d'amortissements	(938'717)	(859'931)																				
Immobilisations corporelles, net	475'378	377'800																				
Immobilisations incorporelles brutes	467'711	467'711																				
Fonds d'amortissements	(467'710)	(467'710)																				
Immobilisations incorporelles, net	1	1																				
4.																						
5.	Le compte courant Fondation Ethos correspond à des créances résultant de prestations de services et n'est pas rémunéré. Au 31 décembre 2023, ce compte est créancier.																					
6.	Les frais administratifs contiennent notamment le droit d'utilisation du nom Ethos pour un montant total de CHF 339'801.04 en 2023 (CHF 348'614.10 en 2022).																					
7.	<p>Les immobilisations financières incluent un investissement de CHF 2'029'277.60 dans le fonds Ethos – Sustainable Balanced 33 (CHF 2'022'595.45 en 2022), des garanties loyers pour CHF 191'100.60 (CHF 190'845.30 en 2022) et une réserve pour cotisations patronales de prévoyance pour CHF 600'000 (CHF 600'000 en 2022).</p> <p>Les titres sont comptabilisés au cours d'acquisition. Une partie de la provision constituée en 2022 en lien avec la valeur du marché inférieure au cours d'acquisition a été dissoute (CHF 90'128.72). La valeur de marché est de CHF 1'876'295 (CHF 1'779'484.13 en 2022).</p>																					
8.	Actions propres détenues par Ethos Services SA.																					
9.	Aucun versement n'a été fait auprès de la CIEPP Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle à titre de réserve de cotisations patronales en 2023 (CHF 200'000 en 2022).																					

ETHOS SERVICES SA – PROPOSITION POUR L'UTILISATION DU RÉSULTAT

EN CHF	PROPOSITION 2023	2022
Résultat de l'exercice	758'657.93	1'800'062.52
Report de l'exercice précédent	1'024'422.63	893'680.11
Résultat à disposition	1'783'080.56	2'693'742.63
Affectation à la réserve légale issue du bénéfice	0.00	500'000.00
Distribution de dividende prélevée sur le résultat	499'100.00	1'169'320.00
Report du solde sur le nouvel exercice	1'283'980.56	1'024'422.63
Résultat au bilan	1'783'080.56	2'693'742.63

ETHOS SERVICES SA – RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Deloitte SA
Rue du Pré-de-la-Bichette 1
1202 Geneva
Switzerland

Phone: +41 (0)58 279 8000
Fax: +41 (0)58 279 8800
www.deloitte.ch

Rapport de l'organe de révision

À l'assemblée générale de
Ethos Services SA, Lancy

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Ethos Services SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Joelle Herbette
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Zita Sucikova
Expert-réviseur agréé

Genève, le 25 avril 2024

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat tableau des flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Siège

Place de Pont-Rouge 1
Case postale 1051
1211 Genève 26

Bureau de Zurich

Glockengasse 18
8001 Zurich

info@ethosfund.ch

www.ethosfund.ch

T +41 58 201 89 89